

LES JEUDIS DE **L'EXPRESS**



L'ARABIE SAOUDITE ELLE-MÊME CHERCHE À SE DÉFAIRE D'UN RIGORISME ENCOMBRANT

Les efforts des érudits algériens pour combattre les thèses d'Ibn Taymiya et du wahhabisme

PP.8,9



ALERTE À LA PIQÛRE À LA SERINGUE ET AUX « VIEILLES SORCIÈRES »

Une paranoïa insolite et nationale aux abords des écoles

P.3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 9 MARS 2023 // N°511 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI



CATHERINE COLONNA, DEVANT LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE :

« L'Algérie est une relation de long terme, nous devons y travailler »

P.3

CÉLÉBRATION DU 8 MARS

Tebboune remet des attestations d'honneur à une pléiade de femmes algériennes

P.16



ARKAB À LA 41^E CONFÉRENCE SUR LES HYDROCARBURES DE CERA WEEK 2023 À HOUSTON (ÉTATS-UNIS)

« L'Algérie va investir 40 milliards USD pour augmenter sa production à moyen terme »

P.3

SECTEUR OPÉRATIONNEL SUD-EST DJANET

L'ANP exécute un exercice à munitions réelles

P.5

PENSION DE RETRAITE POUR LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER

Les précisions de la Caisse nationale des retraites

P.2

SPÉCULATION ILLICITE

Deux accusés condamnés à la perpétuité

P.2



PENSION DE RETRAITE POUR LA DIASPORA :
LES PRÉCISIONS DE LA CNR

Le directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), Djaafar Abdelli, a révélé, hier, lors de son passage à la Radio Chaîne I, que le seuil minimum pour les expatriés souhaitant adhérer à la Caisse nationale des retraites est estimé à 54.000 dinars, soit environ 350 euros au minimum, ce qui équivaut à 3 fois le salaire de référence. Djaafar Abdelli a expliqué que l'expatrié doit payer le montant en devise, à condition que la devise soit convertible, indiquant que ceux qui souhaitent adhérer doivent être inscrits dans les services diplomatiques et consulaires algériens, et ne doi-



vent pas être affiliés au système de sécurité sociale en Algérie. Autres conditions, l'intéressé doit jouir de la nationalité algérienne et l'âge ne doit pas dépasser 55 ans, et qu'il exerce une activité rémunérée ou non, et qu'il doit également présenter un certificat de travail ou un registre du commerce.

SPÉCULATION ILLICITE
DEUX ACCUSÉS CONDAMNÉS À LA PERPÉTUITÉ

Le tribunal criminel de première instance de Dar El Beïda a condamné, dans la nuit de mardi à mercredi, deux (02) accusés à la réclusion à perpétuité et quatre (4) autres à 10 ans de prison ferme, pour délit de "spéculation illicite combinée par un groupe criminel et contrebande constituant par sa gravité une menace sur l'économie nationale et la santé publique". Ces accusés ont été poursuivis également pour délit de "tromperie du consommateur et faux et usage de faux dans des documents administratifs".

Trois (03) autres accusés ont été acquittés dans cette affaire. La loi relative à la lutte contre la spéculation illicite prévoit l'application de peines sévères à l'encontre des individus impliqués dans ces crimes pouvant aller jusqu'à 30 ans de prison et à la réclusion à perpétuité si le crime est commis dans le cadre d'un groupe organisé.

L'ENTRAÎNEUR D'ANGERS DÉMISSIONNE

Ilyes Chetti dans la tourmente après avoir reconnu des « attouchements ». Face aux vives critiques qu'il a subies pour avoir pris la défense de son joueur Ilyes Chetti, l'entraîneur d'Angers a fini par jeter l'éponge. Le club d'Angers a annoncé mardi 7 mars la démission de son entraîneur Abdel Bouhazama, fragilisé par son échec sportif et miné par ses propos en soutien à Ilyes Chetti, poursuivi pour des attouchements. « Devant la pression médiatique et pour préserver l'image du club et la sérénité du vestiaire, Abdel Bouhazama a annoncé au président Saïd Chabane qu'il avait décidé de quitter sa fonction », a

annoncé le club dans un communiqué, sans préciser qui prendrait désormais les rênes de l'équipe lanterne rouge de Ligue 1, selon Le Monde. L'entraîneur fait l'objet de très vives critiques après des propos déplacés lors de sa causerie d'avant-match à Montpellier, dimanche, pour soutenir un joueur ayant reconnu des attouchements sur une jeune femme. « C'est pas méchant, on a tous déjà touché des filles », a déclaré l'entraîneur avant la lourde défaite à Montpellier (5-0), selon plusieurs sources citées par les quotidiens Ouest France et L'Equipe et confirmées par un correspondant de l'Agence France-Presse.

Les propos ont choqué dans le vestiaire et au-delà. Mardi matin, l'adjoint aux sports de la mairie d'Angers, Charles Diers, ancien joueur du club, a commenté : « Un coach de Ligue 1 ne peut pas s'exprimer ainsi. Un éducateur ne peut pas parler comme ça. Un homme ne devrait pas tenir de tels propos ». De nombreux supporters avaient réclamé la démission du technicien sur les réseaux sociaux, d'autant que son bilan sportif depuis qu'il a pris la relève de Gérard Baticle en novembre 2022 est catastrophique: neuf défaites et deux nuls en championnat, et une équipe en perdition qui file vers la Ligue 2.

**LE CHEF DU MOUVEMENT TERRORISTE
« MAK » FERHAT M'HENI CONDAMNÉ
À LA PERPÉTUITÉ**

Le tribunal criminel de première instance de Dar El Beïda (Alger) a condamné, hier, par contumace, le chef du mouvement terroriste « MAK » Ferhat M'heni à la perpétuité et confirmé le mandat d'arrêt international émis à son encontre pour atteinte à l'intégrité territoriale, atteinte à la sécurité de l'Etat, atteinte à l'unité nationale et à la stabilité des institutions de l'Etat, création et appartenance à une organisation terroriste. Le tribunal de Dar El Beïda a également condamné à la même peine, dans la même affaire, 4 autres accusés. Il s'agit de Far-



fou Hanafi, Merzouk Abderrahmane, Kadi Slimane et Lorghiouï Jugurtha. Des peines allant de 2 à 6 ans de prison ferme ont été prononcées contre 4 accusés, tandis qu'un autre accusé a été acquitté.

**PORTES OUVERTES NATIONALES SUR
L'EXPORTATION DES PRODUITS DU TERROIR**

Le coup d'envoi des portes ouvertes nationales sur l'exportation des produits du terroir, qui s'étaleront jusqu'à jeudi prochain au niveau de toutes les wilayas, a été donné ce mardi à Alger, dans l'objectif de faire la promotion de cette filière et faire connaître ses différents produits. Le coup d'envoi de cette manifestation a

été donné par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, au siège de l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex), en présence de représentants de plusieurs départements ministériels, d'instances publiques, d'associations professionnelles et patronales.

**AFFAIRES RELIGIEUSES
MISSION DE LA DÉLÉGATION MULTISECTORIELLE
DILIGENTÉE EN ARABIE SAOUDITE**

Le Gouvernement a entendu mardi, une communication du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs sur les résultats de la mission de la délégation multisectorielle diligentée en Arabie Saoudite pour procéder à l'examen des offres de services et à la conclusion des contrats relatifs à l'organisation de la campagne du Hadj 1444-H-2023. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République afin d'assurer à nos hadjis les meilleures conditions de séjour

et une prise en charge complète au niveau des Lieux Saints, à l'occasion de la campagne Hadj. A ce titre, la délégation multisectorielle a, durant son séjour, examiné et visité les offres de 218 hôtels et entreprises, qui concernent la prise en charge par l'Office national du pèlerinage et de la omra et par les agences de voyages privées, ayant permis de retenir 135 hôtels, 40 entreprises de restauration et 5 entreprises pour le transport des pèlerins et des bagages.

**LES BOISSONS GAZEUSES ALGÉRIENNES
S'IMPOSENT SUR LE MARCHÉ AFRICAIN**

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a affirmé lundi que les boissons gazeuses algériennes sont de plus en plus demandées sur le marché africain. Le ministre, qui a donné le coup d'envoi du Salon internationale de l'industrie de la boisson et des aliments liquides, a indiqué que le volume des exportations algériennes en ce qui concerne les boissons augmente constamment. Il a atteint, selon lui, vingt mil-



lions de dollars entre 2020 et 2022. Cette augmentation se poursuit en 2023. Elle pourrait doubler en raison de la hausse de la demande émanant des pays africains, d'après les déclarations du ministre. « Cette filière peut contribuer à augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures », a-t-il ajouté.

L'EXPRESS 	Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92	DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: ZAHIR MEHDAOUI zahir.mehdaoui1969@gmail.com Email: redaction@express-dz.com Site Web: www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92	Directeur de l'administration et des finances NOURDINE BRAHMI Service-pub@lexpressquotidien.dz Impression SIA Alger Bab Ezzouar	PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'ÉDITION ET DE LA PUBLICITÉ ANEP Alger : 1, avenue Pasteur Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28 Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19 Mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz
---	---	--	---	---

CATHERINE COLONNA DEVANT LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE :

«L'Algérie est une relation de long terme, nous devons y travailler»

Bien que la cheffe de la diplomatie française ait affirmé la nécessité de travailler pour renforcer la relation entre les deux pays, elle a éludé la question sur la suppression des laissez-passer consulaires, laissant ainsi la porte ouverte aux conjectures sur ce sujet.

La ministre française des Affaires étrangères, Catherine Colonna, a défendu, hier, la politique de la France avec l'Algérie. Lors d'une audition devant la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Colonna a répondu aux critiques qui lui étaient adressées dans le contexte de l'évolution récente des relations entre les deux pays. Elle a notamment dit : « Hormis les cas qui peuvent être des cas d'incompréhension de votre part de la relation ». Le président français Macron avait touché pour la première fois, après l'exfiltration illégale de Amira Bouraoui, les relations entre l'Algérie et Paris, pointant du doigt les lobbies de pression, qui, selon lui, n'en étaient pas à leur première tentative de nuire aux relations avec l'Algérie. Bien que la cheffe de la diplomatie française ait affirmé la nécessité de travailler pour renforcer la relation entre les deux pays, elle a éludé la question sur la suppression des laissez-passer consulaires, laissant ainsi la porte ouverte aux conjectures sur



ce sujet. La situation diplomatique entre la France et l'Algérie reste tendue, avec des conséquences sur la délivrance des laissez-passer consu-

lares pour les Algériens faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire français. Les observateurs espèrent que la situation sera

bientôt débloquée afin de permettre une relation plus stable et plus confiante entre les deux pays.

I.M.Amine

ARKAB À LA 41^E CONFÉRENCE SUR LES HYDROCARBURES DE CERA WEEK 2023 À HOUSTON (ÉTATS-UNIS)

« L'ALGÉRIE VA INVESTIR 40 MILLIARDS USD POUR AUGMENTER SA PRODUCTION À MOYEN TERME »

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a révélé hier, que l'Algérie entend investir 40 milliards de dollars pour augmenter sa production des hydrocarbures à moyen terme. Dans un discours prononcé en marge de la 41^e édition de la Conférence sur l'énergie CERA Week 2023 à Houston, aux États-Unis, Arkab a évoqué le rôle de l'Algérie dans la sécurisation de l'approvisionnement énergétique mondial en tant que l'un des plus grands producteurs de pétrole et de gaz en Afrique. Le ministre algérien a souligné devant un parterre de hauts responsables américains et internationaux que l'Algérie continue d'intensifier les investissements et d'augmenter la production d'hydrocarbures en investissant 40 milliards de dollars à moyen terme, en s'appuyant sur les technologies modernes dans le domaine et en réduisant les émissions. D'autre part, le ministre a souligné les risques affectant la sécurité énergétique mondiale à moyen et long termes en raison de la baisse des investissements dans le domaine des hydrocarbures, notamment par les grandes entreprises internationales et les institutions financières.

I.Med

L'UE RÉAFFIRME SON SOUTIEN AUX EFFORTS DE L'ONU

ENCORE DE NOUVEAUX POINTS GAGNÉS PAR LE SAHARA OCCIDENTAL CONTRE LE MAROC

La Commission européenne a réaffirmé que la position de l'Union européenne (UE) concernant le conflit au Sahara occidental était « connue et reste inchangée », soulignant son soutien aux efforts des Nations unies pour parvenir à « une solution politique juste », conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Dans une réponse au nom de la Commission européenne, son vice-président et Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a affirmé que « les développements au Sahara occidental sont suivis par le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et aucune modification de l'organigramme n'est prévue. La position de l'UE concernant la question du Sahara occidental est bien connue et reste inchangée ». Borrell a renouvelé dans ce sillage « le ferme soutien de l'UE aux efforts déployés par les Nations unies, son secrétaire général et son envoyé personnel, Staffan de Mistura, pour poursuivre le processus politique visant à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité ». Le responsable a indiqué en outre que l'UE était « régulièrement en contact avec l'émissaire de l'ONU et se tient prête à accompagner ses efforts en vue de relancer le processus de négociation (entre le Front Polisario et le Maroc) ». En février dernier, Borrell avait une nouvelle fois réfuté les allégations du régime du Makhzen marocain sur le prétendu « détournement » de l'aide humanitaire de l'UE destinée aux camps de réfugiés sahraouis, soulignant que la Commission européenne « n'a décelé à ce jour aucune preuve » sur ce sujet.

I.M./avec Aps

ALERTE À LA PIQÛRE À LA SERINGUE ET AUX « VIEILLES SORCIÈRES »

Une paranoïa insolite et nationale aux abords des écoles



Des enfants agressés avec des seringues : voilà un phénomène inquiétant qui se propage d'un bout à l'autre du pays. Des cas d'inconnus, souvent des femmes, en train de piquer des enfants avec des aiguilles, ont été signalés près d'établissements d'enseignement en Algérie. Des femmes ont été arrêtées ces derniers jours. Les motifs avancés sont le rapt sur enfants. Ces cas répétitifs auraient pu être pris pour de la peur panique si les services de sécurité n'avaient pas confirmé l'arrestation de femmes prises en flagrant délit de kidnapping. Donc, nous sommes devant un phénomène inquiétant. Concernant les attaques à la seringue, on n'en sait toujours rien. Pourquoi piquer des enfants? Et dans quels objectifs? Si, pour l'instant, la cause exacte des incidents reste inconnue, trois suspectes ayant des antécédents de sorcellerie ont été présentées devant la justice. Ce phénomène qui fait craindre le pire a déjà généré des systèmes de défense chez les parents d'élèves, qui, désormais, s'agglutinent aux abords des écoles pour attendre leurs petits et les accompagner sous bonne escorte à la maison.

Ces derniers jours, plusieurs écoliers et collégiens d'Algérie ont été agressés avec des seringues par des inconnus aux abords des établissements.

Ces actes ont été généralement effectués par des individus en voiture ou par des femmes vêtues de voile intégral. Les témoins ne les ont pas reconnus. Pour l'instant, la cause de ces incidents reste inconnue, quelques pistes se dessinent, toutefois, dont la très ancienne pratique du sang goyim qui refait surface. Il y a plus d'une semaine, un petit garçon a été hospitalisé à Constantine et était en observation pour déterminer si l'aiguille avec laquelle il a été agressé par une inconnue contenait une substance dangereuse. Il est à noter que plusieurs cas similaires ont été signalés dans différentes wilayas du pays et le phénomène prend de l'ampleur.

A Ain Defla, la Gendarmerie nationale a procédé le 28 février à l'arrestation de trois femmes de 30 à 60 ans qui visaient les enfants devant les établissements d'éducation avec le même procédé et d'autres moyens.

À l'issue de cette mission, 200.000 dinars et des objets comme des boucles d'oreilles subtilisées aux collégiennes et aux écolières ont été saisis. Ainsi, les trois suspectes, connues des forces de l'ordre, et qui ont des antécédents de sorcellerie, ont été présentées devant la justice.

Après la neutralisation des trois femmes, on pensait le phénomène terminé. Que non ! D'autres cas ont été signalés ensuite dans différentes villes du pays.

Piquer des enfants, quelle idée insolite ! Il est vrai que les gens ont tendance à amplifier les choses, mais il existe un fond qui est sérieux. Et cette part de sérieux qu'il faut prendre... au sérieux, si l'on peut s'exprimer de la sorte.

Pourquoi piquer des enfants en pleine rue? La question taraude l'esprit des enquêteurs depuis des jours.

La piste de la sorcellerie est la plus privilégiée. Mais pourquoi prendre tant de risques, en plein jour, en pleine ville, pour récolter du sang d'enfants? Sommes-nous dans des cas extrêmes de retour à la sorcellerie du Moyen Age? Devant des cas que seule la science de la religion peut expliquer?

I. M. A.

ELLE A RÉALISÉ DES PROGRÈS IMPORTANTS DANS DIVERS DOMAINES

La femme algérienne à l'honneur

Le Coordonnateur Résident des Nations-Unies en Algérie, Alejandro Alvarez, avait affirmé dans une déclaration que l'Algérie avait réalisé depuis son indépendance de grands progrès en matière de droits des femmes, notamment concernant la scolarisation des filles, précisant que le taux de femmes diplômées était « très important » et le nombre de femmes ingénieures était « plus élevé que celui enregistré dans certains pays développés... ».

La femme algérienne a célébré, hier, à l'instar de toutes les femmes du monde, la Journée internationale de la femme, tout en poursuivant les efforts visant à renforcer sa place importante dans la société et à consacrer son rôle fondamental dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle. L'événement met la femme à l'honneur; plusieurs manifestations culturelles, tables rondes, conférences... ont été organisées. La femme a brillé et brille encore dans la plupart des activités. Le rôle qu'elle joue dans le pays a été rehaussé à la faveur de la Constitution de novembre 2020 qui a consacré le principe d'égalité entre les deux sexes dans les domaines professionnel et électoral, en garantissant la protection de la femme contre toutes les formes de violence, en tous lieux et en toutes circonstances. Cette démarche a consolidé les acquis de la femme algérienne qui a imposé sa présence et prouvé ses capacités à assumer des postes de responsabilité et de hautes fonctions au sein de l'Etat. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait réitéré, lors d'occasions précédentes, sa détermination à honorer ses engagements devant le Peuple, en consolidant la place de la femme, notamment en matière d'autonomisation politique et d'intégration aux processus de relance économique, en consacrant le principe de parité dans les postes de responsabilité et les hautes fonctions de l'Etat et en lui assurant toutes les garanties de protection contre toutes les formes de violence. Le chef de l'Etat a souligné la nécessité d'intégrer la femme dans la vie économique en encourageant les projets créateurs de richesse et l'esprit d'entrepreneuriat chez la femme innovante, notamment la femme rurale et la femme au foyer. Au cours des trois dernières années, la place particulière de la femme algérienne a été renforcée par d'importants acquis politiques, notamment le principe d'égalité entre les deux sexes dans l'accès aux fonctions, la promotion de la parité sur le marché du travail, et la promotion de la femme dans les postes de responsabilité. Ces acquis sont consacrés par la plupart des législations nationales, notamment le code du travail et la loi relative aux modalités d'exercice du droit syndical, qui souligne la non-discrimination dans l'emploi et la profession en dehors des critères de compétence et de mérite, et garantit l'égalité de rémunération entre les travailleurs.

L'ONU SALUE LES AVANCÉES DE L'ALGÉRIE

Au plan international, l'Algérie a ratifié différentes chartes relatives aux droits de la femme



et œuvre à la concrétisation de programmes complets et à la mise en place de cadres intégrés pour assurer la contribution effective de la femme algérienne au processus du développement, dans le cadre d'une politique sociale adaptée aux objectifs de développement durable. L'application des textes législatifs et juridiques sur le terrain s'est traduite par un renforcement en quantité et en qualité de la présence de la femme algérienne dans tous les domaines, ce qui lui a permis d'accéder aux postes de responsabilité dans différents ministères, instances nationales et judiciaires, au sein de l'Armée Nationale Populaire (ANP) et des corps de sécurité, en occupant les plus hauts grades. En termes de chiffres et de statistiques, de nombreux secteurs comptent plus de 50% de main-œuvre féminine, à l'instar de la Santé, de l'Education et de l'Enseignement. 65% de l'ensemble des universitaires diplômés chaque année représentent la gent féminine. Sans compter la contribution de l'élément féminin à la réalisation et à l'exécution de divers projets de recherche à raison de 45 % à travers l'ensemble du territoire national. Ces résultats positifs ont été salués par plusieurs instances et organisations onusiennes et internationales. Le Coordonnateur Résident des Nations-Unies en Algérie, Alejandro Alvarez, avait affirmé dans une déclaration que l'Algérie avait réalisé depuis son indépendance de grands progrès en matière de droits des femmes, notamment concernant la scolarisation des filles, précisant que le taux de femmes diplômées était « très important » et le nombre de femmes ingénieures était « plus élevé que celui enregistré dans

certains pays développés ». Les mesures juridiques adoptées par l'Algérie pour la protection de la femme contre toutes les formes de violence dans les domaines professionnel et privé ont été également saluées au niveau international. Le rôle de la femme algérienne ne cesse de grandir, que ce soit dans le civil ou dans le militaire. Le chef d'état-major de la Gendarmerie nationale (GN), le général Sid-Ahmed Boromana, a rendu, mardi à Alger, un hommage aux femmes algériennes, notamment celles activant au sein du corps de la GN, toutes spécialités confondues, ainsi qu'aux femmes journalistes et représentantes d'autres institutions, à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme. Le général Sid-Ahmed Boromana a d'abord adressé ses meilleurs vœux à tous les éléments féminins de la Gendarmerie nationale, leur souhaitant davantage de succès et de réussite et les appelant à poursuivre leur travail avec la même détermination pour réaliser davantage de développement dans les institutions de la République. Il a affirmé que la femme algérienne s'est imposée comme un élément efficace dans l'édification de la société, ne manquant pas de saluer sa détermination à s'engager résolument et avec loyauté sur la voie tracée par les femmes et les hommes de la première génération en vue de construire un Etat fort, influent et présent. Dans un reportage réalisé sur l'apport et le rôle de la femme gendarme dans ses missions quotidiennes (sport, entraînement, sensibilisation...), l'assistance a suivi la participation active de la femme gendarme qui accomplit ses missions au sein de ce corps constitué avec conviction et mérite. Ainsi, la

femme gendarme a fait montre de son aptitude à relever le défi d'exercer une profession difficile, en faisant face, aux côtés de l'homme, à toutes formes de criminalité, dans le but de préserver la sécurité et la stabilité du pays. La Gendarmerie nationale a également rendu un hommage à Djaouida Lefkir, première femme gendarme, fille de chahid.

TOUT UN SYMBOLE

«La gendarmerie, c'est ma famille», a-t-elle confié. Elle a précisé que cette initiative vient en reconnaissance des efforts consentis par les femmes algériennes dans divers domaines et secteurs d'activités. Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a présidé à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi (Alger), en compagnie du Directeur général de la Sécurité nationale, Farid Bencheikh, une cérémonie à l'occasion de la célébration de cette Journée internationale. Dans une allocution qu'il a prononcée à l'occasion, le ministre a salué « le rôle prépondérant » de la femme algérienne dans le processus de construction et d'édification, se félicitant de « l'engagement permanent de la femme policière en faveur de la préservation de la sécurité du citoyen et de la protection de ses biens, aux côtés de son collègue, l'homme ». Pour sa part, le DG de la Sécurité nationale a fait part de sa fierté de la femme policière qui occupe, désormais, a-t-il ajouté, « des postes et des responsabilités de haut niveau ». Ont été distinguées à cette occasion, les deux moudjahidate Z'hour Ounissi (ancienne ministre) et Yamina Tounsi, veuve de l'ancien DG de la Sécurité nationale, le moudjahid colonel Ali Tounsi, des femmes du

corps de la Sûreté nationale, ainsi que des représentantes des corps de sécurité et des établissements d'information. Les deux familles de l'inspecteur de police Chala Samir et du brigadier de police, Houari Abderrahim, qui relevaient de leur vivant de la Sûreté de wilaya de Tizi Ouzou et de la wilaya d'Alger, et qui sont décédés alors qu'ils accomplissaient leur noble devoir, ont été également distinguées. Pour sa part, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a rendu hommage aux femmes journalistes de différents organes et supports médiatiques. Lors de cette cérémonie organisée au siège du Conseil de la Nation, Goudjil a eu l'occasion d'échanger quelques propos, dans une brève rencontre, avec les journalistes honorées et prendre une photo souvenir. Les femmes présentes à cette cérémonie ont, pour leur part, exprimé leur joie d'être reçues et distinguées par le moudjahid Salah Goudjil, qui constitue tout un symbole pour une corporation qui se livre à l'accomplissement d'une noble mission sans distinction aucune entre les journalistes femmes et hommes. La rencontre de ce mardi à laquelle étaient conviées, également, des sénatrices, a été un moment de retrouvailles entre les femmes journalistes et une occasion de rappeler le rôle essentiel que jouent les médias dans la promotion des femmes dans la société. Les participantes à cette cérémonie ont eu, par ailleurs, l'occasion de parcourir les différentes expositions organisées par le Conseil de la nation dans le cadre du 25^e anniversaire de l'installation de la chambre haute du Parlement.

Youcef S.

Chanegriha supervise un exercice tactique avec munitions réelles à la 4^e RM



Le Général d'Armée a exhorté l'ensemble des personnels à mettre à profit les résultats obtenus dans le développement des capacités opérationnelles du corps de bataille de l'ANP en général. Il a par ailleurs passé en revue les unités du Secteur Opérationnel Sud-Est Djanet et les diverses formations militaires engagées dans cet exercice...

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire (ANP), en visite mardi à la 4^e Région militaire (RM), a supervisé au Secteur Opérationnel Sud-Est Djanet, le déroulement d'un exercice tactique avec munitions réelles, indique dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN). "Au deuxième jour de sa visite en 4^e RM, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a supervisé aujourd'hui, mardi 7 mars 2023, au Secteur Opérationnel Sud-Est Djanet, le déroulement d'un exercice tactique avec munitions réelles", note la même source. "Tout d'abord, le Général d'Armée a suivi, en compagnie du Général-Major Omar Tlemçani, Commandant de la 4^e RM, un exposé présenté par le Commandant du Secteur Opéra-

tionnel Sud-Est Djanet, portant sur l'idée générale et les étapes de l'exercice", précise la même source. "Cet exercice tactique avec munitions réelles vise à évaluer l'aptitude au combat des unités du Secteur Opérationnel Sud-Est Djanet, leur capacité à mener d'éventuelles actions de combat, le degré de maîtrise des moyens de combat et des systèmes d'armes modernes, mais aussi à entraîner les commandements et les états-majors à la préparation de la défense et l'optimisation de leurs connaissances dans le domaine de la planification, la préparation, l'organisation et l'exécution des opérations dans les conditions réelles du champ de bataille", ajoute-t-on. "Au niveau du champ de tir dudit secteur opérationnel, le Général d'Armée a suivi le déroulement des différentes actions de combat exécutées

par les unités terrestres et aériennes engagées. Ces actions se sont caractérisées par un professionnalisme élevé durant toutes les étapes du déroulement de l'exercice et par un haut niveau tactique et opérationnel qui confirme, une fois de plus, la rigueur dans la conduite des opérations, aussi bien sur le plan de la planification que sur le plan de l'exécution, et reflète les hautes compétences des cadres en termes de planification, de conduite et de coordination des différentes actions de combat, ainsi que le savoir-faire et la capacité des personnels à maîtriser les divers systèmes d'armes et équipements en dotation", relève le communiqué. "A l'issue, le Général d'Armée a rencontré les personnels des unités ayant pris part à cet exercice tactique avec munitions réelles, afin de procéder à une

évaluation générale de la performance des participants, avant de leur présenter ses félicitations pour les efforts consentis tout au long de la préparation et l'exécution de cet exercice qui a été couronné par des résultats très satisfaisants, traduits par la précision des tirs aux différentes armes et la parfaite coordination entre les unités et armes engagées. Le Général d'Armée a également exhorté l'ensemble des personnels à mettre à profit les résultats obtenus dans le développement des capacités opérationnelles du corps de bataille de l'ANP en général". "Enfin, le Général d'Armée a passé en revue les unités du Secteur Opérationnel Sud-Est Djanet et les diverses formations militaires engagées dans cet exercice", conclut le communiqué.

APS

APN : ADOPTION DU PROJET DE LOI RELATIF À L'EXERCICE DU DROIT SYNDICAL

Le projet de loi relatif à l'exercice du droit syndical a été adopté, mardi 7 mars, à la majorité, par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar. Le nombre des amendements soumis à la commission spécialisée s'élève à 56, dont 24 ont été retirés. La commission a introduit 4 amendements ayant touché les articles 12 modifié, 13, 23 modifié et 31. A l'issue du vote, le ministre du Travail a affirmé que le projet de loi "devra donner une impulsion au projet sociétal de notre pays, encadrer l'action syndicale, renforcer le rôle des organisations syndicales dans la défense des droits et réaliser la justice sociale". La loi devra également fournir "une protection juridique aux représentants des travailleurs en permettant également l'émergence d'organisations syndicales fortes sur la scène nationale à travers leur adhésion aux fédérations et aux confédérations", a-t-il poursuivi. De surcroît, la loi devra garantir "aux organisations syndicales leur place en tant que l'une des institutions les plus importantes de la société", en sus de renforcer "la liberté de l'action syndicale et d'activer son rôle dans la défense des droits fondamentaux des travailleurs et le développement de la société.

R.N.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 21 MORTS ET 1 156 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Vingt et une personnes sont décédées et 1 156 autres ont été blessées dans 1 028 accidents de la circulation survenus durant la période du 26 février au 4 mars à travers le pays, indique un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Médéa avec trois décès et 30 blessés dans 28 accidents de la circulation, précise la même source. Durant la même période, les équipes de secours de la Protection civile ont mené 812 interventions pour l'extinction de 466 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés à Alger (65 incendies), Oran (30) et Annaba (22). S'agissant des opérations diverses, la même source note que 5 903 interventions ont été effectuées pour le sauvetage de 499 personnes en situation de danger ainsi que l'exécution de 5 165 autres opérations diverses d'assistance.

R.N.

Reconsidérer les ressources hydriques et minières locales pour relever les défis majeurs

Les participants aux travaux d'un colloque international ont insisté à Constantine, sur "l'impérative reconsidération des ressources hydriques et minières locales en vue de relever les défis majeurs en rapport notamment avec les questions de l'environnement, des minéraux et métaux rares ainsi que les énergies fossiles". Les conférenciers ayant pris part à ce séminaire international ont préconisé le recours aux richesses locales en matière de substances minérales et métaux rares en sus des ressources en eau dans les zones arides ou semi-arides en vue de pallier les problèmes de déficit de ces matières essentielles et de développer des produits de substitution à l'importation, notant que ces deux volets figurent parmi les défis majeurs actuels du Gou-

vernement. Présentant une communication intitulée "Etude pétrographique et géochimique du massif Tessalit (Hoggar Central, Algérie)", les enseignants chercheurs Fatiha Oulebsir et Mokrane Kesraoui du Laboratoire de Métallurgie et Magmatisme (Université des Sciences et de la technologie Houari Boumediene-Alger), ont expliqué que le massif de Tessalit constitue une source renfermant plusieurs métaux indispensables. Utilisés comme matériaux de construction de haute résistance mécanique dans l'industrie chimique ou dans le secteur de construction grâce à leur composition pluri minérale ainsi que leur durabilité et texture, ces minéraux peuvent servir d'alternatifs aux matières utilisées dans les grandes industries et de facto, consolider l'économie nation-

le en évitant de les importer, a indiqué le binôme présentant cette communication. Lors de la présentation d'une communication sur "la modélisation de la nappe alluviale de l'ancienne palmeraie de Guerrara (Ghardaïa)", l'enseignant chercheur Aziez Zeddouri du laboratoire des réservoirs souterrains pétroliers, gaziers et aquifères (Université Kasdi Merbah-Ouargla) a exposé à son tour, une approche pour la gestion durable des ressources en eau à travers ce modèle qui fournit des données indispensables à une gestion rationnelle de cette ressource primordiale au développement durable dans les zones arides. La gestion des ressources en eaux souterraines révèle une importance primordiale pour la relance du développement économique en Algérie, a estimé l'inter-

venant, s'appuyant, en hydrogéologie, sur la modélisation numérique consistant à retranscrire, à l'aide d'un programme informatique, l'écoulement des eaux souterraines et le système aquifère. Ce colloque international de deux jours, tenu en hybride (mode présentiel et par visioconférences) au centre de conférences 500 places pédagogiques campus Tidjani-Heddami de l'Université Frères Mentouri-Constantine-1, a constitué une occasion pour plusieurs enseignants algériens et étrangers afin d'aborder d'autres thèmes ayant trait à la promotion des recherches scientifiques spécialisées en Géologie notamment celles en rapport avec l'environnement et les énergies fossiles, a-t-on souligné.

APS

BOURSE INTERNATIONALE
DU TOURISME DE BERLIN

L'ALGÉRIE Y PARTICIPE

L'Algérie participe à la 54e édition de la Bourse internationale du tourisme de Berlin (ITB Berlin) prévue à Berlin (Allemagne) du 7 au 9 mars, a indiqué, ce mardi, un communiqué de l'Office national du tourisme (ONAT). La participation de l'Algérie à cette 54e édition qui sera organisée au Centre des expositions Messe Berlin, s'inscrit dans le cadre de « la politique du secteur du tourisme et de l'artisanat visant à promouvoir l'image de l'Algérie à l'étranger », précise le communiqué. L'ONAT a indiqué que l'Algérie participe depuis des années à cette « manifestation touristique importante dans le monde », car « l'Allemagne est le premier pays exportateur de touristes dans le monde avec 100 millions de touristes par an qui préfèrent passer les vacances hivernales dans les régions ensoleillées ». Le climat en Algérie favorise le tourisme hivernal et les professionnels et les représentants du secteur œuvrent à « rétablir la santé du secteur et attirer davantage de touristes allemands ». Pour le succès de cette participation, l'ONAT a aménagé un stand de 99 m² dont le design est inspiré du patrimoine architectural et culturel et de la diversité touristique, avec les équipements et les moyens nécessaires à même de permettre aux opérateurs participants de réaliser des actions promotionnelles telles que les rencontres de travail avec les opérateurs étrangers. Plusieurs supports promotionnels en langue anglaise ont été préparés pour les distribuer au niveau du stand afin de faire connaître la destination touristique Algérie. Des explications et des informations seront fournies aux visiteurs et aux médias présents pour promouvoir le tourisme en Algérie. Au cours de cette manifestation, les artisans présents animeront des ateliers pour faire connaître le patrimoine culturel algérien, notamment les produits traditionnels et la gastronomie algérienne.

R. E.

FORUM «CERAWEEK» DE HOUSTON : SONATRACH EXPOSE LES PERSPECTIVES D'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE

Le groupe Sonatrach prend part avec une délégation de haut niveau, conduite par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, au Forum « CERAWEEK » de Houston (Etats-Unis), où il exposera aux responsables des grandes compagnies énergétiques les perspectives d'investissement dans le domaine des hydrocarbures en Algérie, indique un communiqué du groupe. La 41e édition de cette manifestation internationale, prévue du 6 au 10 mars et placée sous le slogan « Naviguer dans un monde turbulent: énergie, climat et sécurité », sera l'occasion pour Sonatrach d'exposer les perspectives d'investissement du groupe dans l'industrie pétrolière et gazière, notamment au vu des avantages offerts dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures », précise le communiqué. La délégation algérienne aura, en marge de ce forum, une série de rencontres avec des responsables de grandes compagnies énergétiques internationales.

R. E.

INSCRIPTION AU REGISTRE DU COMMERCE

Les femmes se font devancer par les hommes

Par secteur d'activité, les femmes commerçantes (personnes physiques) activent principalement dans le domaine de la distribution en détail, avec 85.695 femmes (48,29%), les services 70.192 (39,55%), la production de biens 15.639 (8,81%), la distribution en gros 5.605 (3,16 %), la production artisanale 283 (0,16 %) et l'exportation avec 61 femmes (0,03 %)...

Les femmes représentent actuellement environ 8% du nombre total des commerçants inscrits au Centre national du registre du commerce (CNRC), estimés début mars 2023 à 2.246. 725. Selon les données du CNRC, rapportées ce mardi par l'agence APS, le nombre de femmes commerçantes est passé de 154.316 en 2018 à 173.687 fin 2021, puis à 179.037 à la fin 2022, pour atteindre 181.820 début mars en cours, ce qui représente une augmentation de 27.504 commerçantes en cinq ans, soit un taux de croissance de 17,8 %. Sur le nombre total de femmes commerçantes actuellement immatriculées (181.820 commerçantes), 166.115 commerçantes sont immatriculées en tant que personnes physiques et 15.705 en tant que personnes morales (gérantes d'entreprises). Concernant la répartition géographique des commerçantes, le plus grand nombre d'entre elles se trouvent dans les grands pôles économiques et urbains, notamment dans la capitale Alger qui arrive en tête avec 19.607 commerçantes, suivie d'Oran (11.787 commerçantes), Tizi Ouzou (7227 commerçantes), Constantine (6540 commer-



çantes), Sidi Bel Abbès (6227 commerçantes), Tlemcen (5757 commerçantes) et Blida (5477 commerçantes). Pour ce qui est la moyenne d'âge des femmes commerçantes inscrites en tant que personnes physiques, les données du CNRC indiquent que la tranche d'âge entre 39 et 48 ans représente 25,20 % du nombre total de femmes inscrites, tandis que la tranche d'âge de 49 à 58 ans constitue 24,53 %. Par secteur d'activité, les femmes commerçantes (personnes physiques) activent principalement dans le

domaine de la distribution en détail, avec 85.695 femmes (48,29%), les services 70.192 (39,55%), la production de biens 15.639 (8,81%), la distribution en gros 5.605 (3,16 %), la production artisanale 283 (0,16 %) et l'exportation avec 61 femmes (0,03 %). Le nombre des femmes commerçantes activant en tant que personnes morales, a atteint 7.258 (40,52 %) dans le domaine des services, 4.873 pour la production des biens (27,21 %), 2.080 commerçantes en matière d'importation pour la revente en l'état

(11,61%), 1.852 pour la distribution en gros (10,34%), 1.427 pour la distribution en détail (7,97%), 264 l'exportation (1,47%) et 157 commerçante dans le domaine de la production artisanale (0,88%). Par ailleurs, le nombre de femmes étrangères inscrites au registre du commerce a atteint, jusqu'au mois de mars courant, 633 femmes inscrites (187 commerçantes inscrites en tant que personnes physiques et 446 entreprises étrangères dirigées par des femmes).

Y. B.

Produits du terroir : 44 millions de dollars d'exportations en 2022

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a présidé, mardi, 7 mars, la cérémonie de lancement des portes ouvertes, organisées au siège de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), consacrées aux produits de terroirs placées sous le thème : «Promotion et définition des produits algériens de terroir ». Rezig a indiqué que cette manifestation s'inscrit dans le cadre des efforts des hautes autorités du pays pour encourager la

production nationale, créer de nouvelles richesses et diversifier les sources de revenus en devises hors hydrocarbures en soutenant les opérateurs économiques ainsi que les entreprises à potentiel d'exportation et en les accompagnant à travers le développement de mécanismes qui permettront d'augmenter le volume de production et de développer ce secteur. Il a fait savoir que les exportations en produits de terroir ont atteint 44 millions de dollars au cours des 11 mois 2022 vers pas moins de 56 pays. Il a précisé que la caroube est le produit original le plus exporté avec 31,7 millions de dollars, suivie de la mélasse (pâte de dattes) avec 2 millions de dollars et les truffes avec 1 million de dollars. Pour le ministre cet événement sera un espace pour présenter et promouvoir les capacités de production de l'Algérie dans ce secteur.

R. E.

Parlement : adoption du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2020

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, mardi le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2020, lors d'une plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar. Intervenant au terme de la séance de vote, le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali a affirmé que l'exécution du budget de l'exercice 2020 a mis en exergue "la résilience" de l'économie nationale face aux répercussions de la pandémie du Covid-19, en dépit de la hausse des dépenses publiques, en plus de la prise en charge des impacts engendrés par cette crise sanitaire et les

mesures mises en place par l'Etat pour appuyer les établissements et les catégories nécessiteuses. Le ministre a, dans le même contexte, rappelé les grandes lignes de la stratégie du secteur en termes de gestion des finances publiques, notamment le contrôle des estimations du budget et l'efficacité de son exécution. A ce propos, la qualité des estimations et de l'exécution des dépenses, ajoute le ministre, a connu "un contrôle meilleur" et "une nette amélioration" en 2021 et en 2022, ce qui sera démontré à travers les projets de loi relatifs au règlement budgétaire dans les prochaines années. Pour rappel, la mise en œuvre du budget de 2020 avait enre-

gistré un solde négatif de 1.739 mds DA contre -1.952 mds DA en 2019, soit une hausse de -213 mds DA. Les recettes enregistrées effectivement en fin d'année sont réparties sur des recettes ordinaires (3.788 mds DA) et des recettes de fiscalité pétrolière (1.394 mds da). En parallèle, les dépenses budgétaires ont atteint 7.340,15 mds DA au titre de l'exercice 2020, soit un taux d'exécution de 99,56% comparativement aux prévisions de la loi de finances complémentaire (LFC) de 2020 (7.372,72 mds DA). Ces dépenses, sont réparties sur les dépenses de fonctionnement avec 4.727,4 mds DA et les dépenses d'équipement (2.612,7 mds DA).

APS

Adrar : appel à créer des chambres commerciales pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin

Le président du Forum algérien des cadres et de la promotion de la jeunesse, Bilal Yekhllef, a souligné que "ce salon, dédié à la valorisation des produits de la femme au foyer et celle rurale, s'insère au titre de la mise en œuvre des objectifs du programme du forum axé notamment sur l'entrepreneuriat à l'effet d'encourager la femme et les jeunes à adhérer au monde de l'entrepreneuriat, des start-up et la promotion de l'investissement..."



La création des chambres de commerce spéciales "femme" pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin et l'implication de cette frange sociale dans le développement de l'économie locale et nationale, a été mise en avant par les participants à une journée d'étude, tenue à Adrar, à l'initiative du bureau du forum algérien des cadres et de la promotion de la jeunesse de la wilaya d'Adrar. Les intervenants, universitaires, cadres et promoteurs économiques, ont, lors de cette rencontre tenue dans le cadre du Salon de l'innovation et de l'entrepreneuriat féminin, appelé à la création des chambres de commerce destinées à la promotion de l'entrepreneuriat féminin et l'association de la femme dans le développement de l'économie locale et nationale, l'encouragement et déploiement des réseaux d'affaires, l'octroi des avantages fiscaux à la femme-entrepreneure et porteuses de projets en vue de faire adhérer les promus d'universités et instituts de monter leurs start-up. Le lan-

cement des campagnes de vulgarisation, l'organisation des sessions de formation des porteuses de projets par les chambres de commerce et la dynamisation des programmes de la coopération internationale, ont également été formulées par les participants qui ont, par l'occasion, rendu hommage à la femme pour son rôle au développement socioéconomique de par le foisonnement des entreprises féminines. Ils ont, à ce titre, mis en valeur l'importante coordination des efforts des femmes-entrepreneures et leur adhésion aux réseaux d'affaires dans le but d'améliorer le climat entrepreneurial féminin pour atteindre le succès et obtenir les facteurs de réussite de leurs activités. Dans ce cadre, le président du Forum algérien des cadres et de la promotion de la jeunesse, Bilal Yekhllef, a souligné que "ce salon, dédié à la valorisation des produits de la femme au foyer et celle rurale, s'insère au titre de la mise en œuvre des objectifs du programme du forum axé notamment sur

l'entrepreneuriat à l'effet d'encourager la femme et les jeunes à adhérer au monde de l'entrepreneuriat, des start-up et la promotion de l'investissement. Le programme peaufiné par le Forum prévoit l'organisation des salons au niveau de plusieurs wilayas, dont la première halte est opérée dans la wilaya d'Adrar en vue de se mettre au diapason de la volonté des hautes instances du pays portant encouragement et accompagner de l'investissement des jeunes dans divers domaines d'activités. De son côté, le président du bureau du forum de la wilaya d'Adrar, Seddik Boulal, a indiqué que "le Salon de l'innovation et l'entrepreneuriat féminin, retenu au titre de la célébration de la journée mondiale de la femme (8 mars) a été mis à profit par les étudiants pour s'informer des perspectives de ce volet féminin, de prendre connaissances des modèles réussis et des différents dispositifs d'accompagnement et des mécanismes prônées par l'Etat pour l'encouragement

de l'entrepreneuriat et les start-up. Abondant dans ce sens, le directeur de la maison d'entrepreneuriat d'Adrar, Abdelghani Haddadi, a estimé que ce salon constitue un espace idoine pour les associations versées au volet de l'innovation et de l'entrepreneuriat pour promouvoir la pensée entrepreneuriale et mettre en valeur la contribution féminine dans l'économie nationale au travers des projets à domicile productifs. Initié en coordination avec la maison d'entrepreneuriat et la faculté des sciences économiques et commerciales et des sciences de la gestion de l'université "colonel Ahmed Draya" d'Adrar, ce salon a donné lieu à la mise en place de deux ateliers dédiés aux thèmes de "l'entrepreneuriat et l'innovation" et "l'entrepreneuriat féminin" encadrés par des universitaires et opérateurs économiques qui se sont penchés sur l'explication de la théorique et de la pratique de l'entrepreneuriat à la satisfaction des étudiants désirant se lancer dans le domaine.

APS

Tizi-Ouzou : La Protection civile fait son bilan

Les éléments de la Protection civile de la wilaya de Tizi-Ouzou ont effectué, en 2022, quelque 30.642 interventions. Soit une moyenne de 2.554 interventions mensuelles et 84 quotidiennes, souligne le colonel Abdelhakim Chabour, directeur local. Selon l'officier, il a été procédé à quelque 18.621 interventions multi-formes (secours, accidents de la circulation...). Pour ce qui est du bilan de la saison estivale, la Protection civile locale a enregistré près de 400 interventions (juillet et août). Par ailleurs, dans une rétrospective de six années (2017-2022), il ressort que la courbe des accidents, des blessés et des décès sur les routes montre que les années 2017, 2018 et 2019 ont été les plus meurtrières avec respectivement 40,42 et 45 décès. Une courbe qui a régressé durant l'année 2020, coïncidant avec la pandémie de la Covid 19 avec seulement 1.326 accidents ayant fait 1.381 blessés et 31 morts avant de remonter en 2021 où il a été enregistré 1.609 accidents qui ont fait 1.733 blessés et 42 morts. Dans le même bilan de ces interventions, les sapeurs-pompiers sont intervenus sur 180 feux qui ont consommé 2.013,82 ha de couvert végétal dont 763,50 de forêt, 664,30 de maquis, 479,10 de broussailles, 25,20 de blé sur pied et 91,72 pour les arbres fruitiers soit 9.172 plants qui ont été calcinés.

R. R.

Constantine : 1.500 couffins de denrées alimentaires au profit des démunis

Pas moins de 1.500 couffins de denrées alimentaires seront distribués au profit des veuves dans le cadre de la solidarité du mois de Ramadhan prochain, à l'initiative du bureau de la wilaya de Constantine de l'association nationale Kafel El Yatim, apprend l'APS de son président. L'opération de collecte des produits alimentaires, notamment ceux de large consommation, se fait en collaboration avec des bienfaiteurs et des opérateurs économiques et aura pour objectif de venir en aide à cette frange sociale, a indiqué Kamel Bousalem. En prévision de la solidarité du mois de Ramadhan, les services de la Direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS) ont enregistré cette année une hausse du nombre des familles nécessiteuses passant de 34.000 auparavant à 41.674 familles actuellement, qui bénéficieront d'une prime de 10.000 DA chacune, a précisé la chargée de communication et d'information de la DASS, Romaisa Hamlaoui. Le montant global mobilisé à cette opération de solidarité s'élève à 200 millions DA dont la plus grande somme a été octroyée par les assemblées populaires communales (APC), estimée à 134 millions DA, 35 millions DA par les services de la wilaya, alors que 31 millions DA ont été alloués par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, a détaillé la même source.

R. R.

Touggourt : plus de 40 exposants au Salon local de l'industrie et des services

Quarante-trois (43) exposants prennent part à la deuxième édition du Salon local de l'industrie et des services "Oasis investissement" ouvert mardi dernier à Touggourt. Les participants à cette manifestation dont des Petites et moyennes entreprises (PME) exposent leurs produits et services liés, entre autres, à l'industrie agroalimentaire, la fabrication de produits en plastique, les matériaux de construction, l'urbanisme et la publicité. L'exposition est aussi marquée par la participation des banques, caisses d'assu-

rances et dispositifs d'accompagnement des jeunes porteurs de projets. Ce rendez-vous économique a, dès son ouverture, drainé un nombre important de visiteurs venus découvrir les nouveaux produits exposés et faire connaître les opportunités d'investissement dans cette wilaya. Placée sous le slogan "L'entreprise locale et les perspectives d'exportation", cette nouvelle édition a pour objectif d'offrir un espace aux exposants d'échange et de partage de savoir-faire et d'expériences, afin de contribuer à la promotion et la valori-

sation des produits locaux, en plus de débattre les possibilités de les exporter à l'étranger, a déclaré à l'APS, le directeur de l'industrie de la wilaya, Hocine Hemmal. De son côté, le secrétaire général de la Chambre du commerce et d'industrie (CCI) de la wilaya de Touggourt, Abdelhamid Slimane, a affirmé que cette manifestation constitue une véritable opportunité pour le grand public, surtout les jeunes porteurs de projets, en leur permettant d'avoir une idée plus large sur les possibilités d'investissement et de profiter des

divers avantages de soutien et d'accompagnement assuré par l'Etat pour concrétiser leurs projets d'investissement durables, susceptibles de répondre à la demande locale et nationale en divers produits et services. Ce rendez-vous, qui se poursuivra jusqu'au 9 mars prochain, comprenant d'autres activités à l'instar des rencontres, actions de sensibilisation et ateliers de formation ayant trait à l'entrepreneuriat, l'investissement et l'exportation, selon les organisateurs.

APS

L'ARABIE SAOUDITE ELLE-MÊME CHERCHE À

Les efforts des érudits algériens pour combattre

Le wahhabisme a été la plus grande calamité qui a affecté l'islam durant les derniers siècles; critiquant les quatre écoles juridico-théologiques et appelant à suivre le Livre et la Sunna, il ne fit qu'augmenter le nombre de ces écoles, puisque le wahhabisme en devint une, la science et la spiritualité en moins.

Par Oukaci Fayçal

Propagé au niveau planétaire dès le début des années 1960 grâce aux pétrodollars, le wahhabisme détruisit le "fiqh", en donnant l'illusion de faciliter l'accès aux sources de l'Islam et de mettre le Coran et la Sunna entre les mains de tout le monde. Conséquences directes, dès le début des années 1980, les quatre écoles juridico-théologiques traditionnelles furent désertées, le plus incompetent d'entre nous se mit à puiser directement dans le Coran et les livres de hadith ; à renvoyer les maîtres de la science juridique, Malek, Chaffi et Abou Hanifah, ainsi que leurs exégètes, loin de la sphère temporelle, comme de vulgaires escrocs. Or il y avait des différences de taille entre islam, en tant que croyances communes, islam en tant que pratique, et islam en tant que sciences de la religion et disciplines scientifiques. Si le premier était d'accès aisé, évidemment, pour que le commun des humains puisse en saisir le sens et le suivre, le second exigeait de la lecture et de l'assiduité, alors que le troisième relevait de la science pure et demandait des années d'études.

LE WAHHABISME MET À TERRE LES SCIENCES DE L'ISLAM

L'exégèse coranique, le hadith, le "fiqh", la grammaire, les "oussol", la logique (qui sont les disciplines de l'islam par excellence) sont des sciences à part entière; une vie complète ne suffirait pas à l'individu pour en cerner parfaitement une seule. Le hadith, que le wahhabisme vulgarisa et mit à la portée de tous, des experts comme des médiocres, est une science musulmane qui demande une vaste érudition, et comporte plusieurs disciplines, au nombre de huit, dont le wahhabisme n'en saisit qu'une seule : le "takhrij". Quand bien même un hadith peut être correct et valide au plan du "sanad" (la science de la chaîne des rapporteurs du hadith), son "matn" (texte, contenu) peut s'opposer à d'autres textes, plus puissants sur le plan de l'authenticité et plus conformes aux textes coraniques, et dans ce cas, la priorité ne lui est pas donnée. Des versets coraniques et des hadiths pris isolément ou hors de leur contexte ont servi à des musulmans pour faire la guerre et tuer d'autres musulmans, avec la bénédiction des cheikhs wahhabites. Voilà où pouvait mener l'illusion de puiser les textes sans en référer aux érudits des écoles traditionnelles. Sur ce seul et unique point, le wahhabisme aura été une véritable calamité pour l'islam. Des versets coraniques, révélés au Prophète au sujet des mécréants de Medine, ou contre les Juifs et les Chrétiens de l'époque mahométane, ont été retour-

nés et utilisés contre les musulmans, ont servi à construire leur texte accusatoire, puis à les faire assassiner par des fetwas proférées par les descendants de Mohamed Ibn Abdelouahab. Beaucoup d'informations vous surprendront dans cet article parce qu'elles sont révélées sur la place publique pour la première fois, étant donné qu'elles n'ont jamais, à ce jour, quitté les cercles érudits. Le sujet exige une connaissance pluridisciplinaire pour s'en faire une idée précise, et non une approche journalistique. Pour l'histoire, il n'est pas possible de passer outre les textes des contemporains d'Ibn Abdelouahab, qui lui ont répondu et contredit ses dérives, comme Ibn Afâlik, Ibn Fatruz, Uthmâne Ibn Maamar, ainsi, son propre frère, Sulaymane, l'Histoire d'Al Jabarti, qui a été contemporain de la naissance de la secte wahhabite et a condensé au jour le jour les chroniques wahhabites. De même, les textes des érudits maghrébins étaient nombreux et ont à ce jour, cette actualité de leur temps, celle d'avoir répondu à Ibn Abdelouahab de son vivant pour le délégitimer et le mettre en garde contre ses propres erreurs. Les propres historiens du wahhabisme, dont Ibn Ghannâm, rapportent dans leurs chroniques apologétiques les preuves à charge sur les dérives excommunicatrices du prosélytisme wahhabite dès le commencement de sa propagation à Huraymila, à Dar'iya, à Nejd, puis dans tout le Hedjaz et la Péninsule arabique. Pour comprendre également la dialectique et la science dérivante d'Ibn Taymiya, parain et source unique, exclusive et indépassable du wahhabisme, il faut revenir à ses contemporains et tout ce qui a été écrit sur lui de son vivant et juste après : Ibn Jumââ, Safieddine al-Hindi, Ibn Zamlakâni, as-Subki, le père et le fils, Al Akhmîmi, Abu Hayyan, Safadi, Dhahabi, Ibn Hajar, Abu al-Alâ al-Bukhari, etc. Pour les disputations, je ne recommanderais jamais assez "Dorar al kamina" du grand historien Ibn Hajar al-Askalani ("les Joyaux cachés", qui porte bien son nom), une compilation historique sur les grands événements de son temps. Le livre est un document unique qui rapporte, entre autres, les minutes des divers procès intentés à Ibn Taymiya par les savants de son temps, les arguments déployés par ceux-ci et par celui-là, les comptes-rendus qui ont remonté aux souverains mamelouks et les déclarations faites à la population sur la place publique concernant Ibn Taymiyya.

Pour Ibn Abdelouahab, les livres du Chérif Zeyni Dahlan, qui a été le plus grand pourfendeur du wahhabisme, et qui a vécu la naissance et la fin du second Etat d'Al Saoud, sont incontournables. Sujet-surprise. Voilà un sujet qui va surprendre. Premièrement, parce qu'il n'a pas fait l'objet d'une recherche sérieuse, les écrits sur le sujet n'ayant

jamais été entrepris à ce jour; deuxièmement, parce qu'on pense de l'ordre de l'in vraisemblable que des érudits et des lettrés du Maghreb central aient pu déjà, il y a sept siècles, s'opposer scientifiquement et théologiquement aux dérives d'Ibn Taymiya, gourou du wahhabisme actuel; enfin, si le fait existe réellement, pourquoi n'a-t-il pas été évoqué et où sont les livres et les documents qui l'attestent ? Voilà à quoi nous allons répondre dans les détails en présentant une foule de documents rares ou totalement inédits qui prouvent, d'abord, le danger qu'a représenté la pensée d'Ibn Taymiya (1263-1328) au cœur même de l'islam dès son émergence, il y a sept siècles, puis les réponses opposées au personnage de son vivant même, certains savants s'étant même déplacé à Damas, en Syrie, pour lui apporter le démenti et la réfutation scientifique lors des disputations (pluriel de disputatio, une discussion organisée selon un schéma dialectique sous la forme d'un débat oral entre plusieurs interlocuteurs, en général devant un auditoire et parfois en public) très à l'honneur à l'époque mamelouke. De même, les réfutations se sont poursuivies jusqu'à aujourd'hui, puisque, après avoir été pratiquement éteinte, la pensée excommunicatrice et dangereuse d'Ibn Taymiya a été remise sur les rails par Mohamed Ibn Abdelouahad (1703-1792), le wahhabisme et les pétrodollars de l'Arabie Saoudite, après la refondation du Troisième Etat saoudien, en 1931. Il est vrai que les Talibans et Mohamed Ben Selman tentent aujourd'hui de mettre à terre le rigorisme du wahhabisme, mais le temps qui leur est imparti est court et le mal est profond tant en Arabie Saoudite qu'en terre pachtoune.

CHERIF AL BAKRI AL MAGHRIBI, LE PREMIER

Un des premiers maghrébins (je n'ai pas la certitude qu'il fut un natif du Maghreb central de manière précise, mais le livre de Tabbani, "Baraât al-ach'ariyine" le laisse suggérer) à croiser le fer avec les prédécesseurs d'Ibn Taymiya s'appelait Cherif al Bakri al Maghribi, qui arriva à Baghdad en 474 de l'Hégire, s'imposa comme un érudit hors pair et commença à dispenser des cours de théologie à l'école Nidhamiya de Baghdad, considérée comme une sorte d'Université des hautes études, certainement la plus imposante de son temps. Al Maghribi s'attaqua frontalement aux anthropomorphistes (qui certifiaient la véracité des attributs physiques à la divinité, comme le faisaient certains littéralistes de la science du "hadith"). Ceux-ci se ligèrent contre lui, et s'ensuivit une longue disputatio publique, qui, à la fin, tourna à l'avantage du Maghrébin qui alla jusqu'à les renvoyer de l'école qu'ils fréquentaient

et leur arracha des mains le livre d'Abi Yaala, leur livre-référence, qu'il lisait en public en opposant le démenti théologique et rationnel à chaque formule qui s'y trouvait pour en démontrer les erreurs et prouver l'égarement des anthropomorphistes (dont Ibn Taymiya serait plus tard le maître à penser). El Maghribi était-il en mission commandée de la part de Nizam al Mulk ? Nous serions tentés de le croire, d'autant que la fitna générée épisodiquement par les adeptes d'Ibn Hambal menaçait la cité et était source de tensions à Bagdad.

AL ÂBULI ET AL OKBANI

Al Âbuli (707 h.-1350), était un savant tlemcénien originaire d'Avila, à Madrid. Il était le maître d'Ibn Al Khatib, Ibn Khaldun, Cherif Tilimçani, Al Okbani et Ibn Marzouk, pour ne citer que les plus illustres. Il a été à la base de la domination de la caste des ulémas de Tlemcen sur tout le Maghreb arabe. Son apport dans la déconstruction des idées taymistes vient de ce qu'il a conforté les idées ach'arites en les dotant de la force des sciences rationnelles, comme la logique, les deux oussoul et la linguistique appliquée. Saïd El Okbani (mort en 811 h.), était un faqih malékite et grand cadî à Tlemcen, Béjaïa, Salé et Tunis, pendant plus de quarante ans, à un moment où le Maghreb grouillait de savants et de lettrés. Autorité intellectuelle, juridique et théologique incontestée de son temps, Al Okbâni était aussi exégète, grammairien et logicien (il rédigea un important traité de logique aristotélicienne, en appui au célèbre corpus d'Al Khounaji). Il est en outre l'auteur de "Kitab el ouassila bidhat illahi oua sifatihi" qui démontre les thèses d'Ibn Taymiya - sans le nommer - concernant les attributs de Dieu, ses qualités intrinsèques et ses immanences.

ABDERRAHMANE ET-THAÂLIBI

Abderrahmane et-Thaâlibi (875 h.-1470) est le grand savant de l'Algérie à la fin de l'époque zianide. Grand exégète du Coran, il légua à la postérité ses célèbres "Jawahir al-hissâne", étudiés dans le monde entier, mais aussi plusieurs dizaines d'autres ouvrages qui traitaient de toutes les disciplines connues de son temps : histoire, soufisme, grammaire, logique et hadith. Ach'ârîte, comme l'atteste son exégèse du Coran, grand soufi, comme l'indique son "Pôle des érudits", il va de bout en bout de son œuvre, composée de plus de quatre-vingt dix livres, à l'encontre des idées taymistes. Son nom est resté à la postérité comme le symbole religieux et spirituel d'Alger et sa tombe demeure vénérée à ce jour. Mohamed Ibn Youcef es-Senouci (895 h.-1490), le plus grand des érudits et des ascètes de son temps, celui dont les livres sur la foi et

les convictions allaient au-delà de références pour t... té du vaste monde... Mauritanie aux Phil... encore, à Al Azhar, à Alger, à Marrakech... Tombouctou, à Téhé... où vous allez, vous... grandes universités... barahîn", "Soghra es... ductions", etc., tous... "akida" incontour... musulman. Ce grand... son vivant comme... enfant de Dieu, n'é... versé dans la jurispr... ne, la linguistique, sciences théologiques... mais aussi dans les... et les sciences logi... tiques, comme le su... se d'Al Khounaji", s... gèbre", son "Exégè... Sina" et son introdu... Porphyre de Tyr, p... de la logique arist... cet immense érudit... ve la doctrine taym... de vue, car toute s... repose sur des para... tent les idées énonc... en son temps. Aujou... demeure un des ap... le monde musulman... taymisme et à ses d... bites.

AL AKHDARI, L'HORS PAIR

Abderrahmane El... 1546), un jeune ér... te toute notre atten... qu'il a laissé des œu... rité, malgré son jeun... prématurément à... ensuite, parce que s... le, "Essoullem al m... mantique" ("l'Echell... la logique") est étud... monde entier. Ce com... devenu la référen... arabes après lui. Al... cherchant à s'attaqu... disait l'enseignerme... totélicienne, El Akh... tion et science, étala... la question, en dém... et expliqua ses base... déductives et syllog... raisonnement. En pl... melle, ou logique... traité d'El Akhdari... diants la méthodolo... et l'esprit de synthè... la rationalité et les m... et déductives, étape... développer des idé... ment dans l'univers... rique.

LES DEUX FRÈRES AL-IMÂM

Pendant la première... siècle hégirien, un... Maghreb, de Tunis à... En fait, il s'agissait... taient deux frères, Aïssa. Leur père, un... pieux, leur légua ce... n'étaient reconnus... tion d'Ibn al Imâm. Leur célébrité était... diants se poussaier... avoir une place sur... où ils enseignaient... verains se surpassa...

SE DÉFAIRE D'UN RIGORISME ENCOMBRANT

Contre les thèses d'Ibn Taymiya et du wahhabisme

ient devenir autant que la communau- e musulman, de la ppines. Aujourd'hui au Caire, à Damas, à n, à Nouakchott, à ran, à Djakarta et là lirez dans les plus es livres : "Oum al -soghra", "les Intro- s des traités de foi nables pour tout soufi, considéré de e un ascète et un ait pas uniquement urudence musulma- la grammaire, les es et spirituelles, sciences appliquées iques et mathéma- ggèrent son "Exégè- on "Traité sur l'Al- ise médicale d'Ibn ction à "Isagogé" de rincipale référence téticienne. En quoi a-t-il mis à l'épreu- iste? En tout point on œuvre « akida » digmes qui combat- ées par Ibn Taymiya urd'hui, es-Senouci puis essentiels dans n pour faire face au escendants wahha-

pour les avoir dans leur cour. Ils étaient des intimes du souverain mérinide Abu Al Hassan al Mérini, mais ils étaient surtout les intimes du sultan zianide Abou Moussa Hammou, qui leur fit construire une école des hautes études, où ils dispensaient des fetwas et des arrêts juridiques. Ils passèrent aussi en Tunisie, puis en Egypte, alors grande métropole de l'islam et capitale politique et scientifique du vaste monde arabo-musulman à l'époque des Mammelouks. C'est au Caire qu'ils eurent l'occasion de rencontrer Ibn Taymiya, érudit polémiste de Damas et une des attractions de son temps. Leur disputatio publique devait être célèbre à l'époque, mais on n'en connaît pas les minutes. Les chroniques historiques (« Dibâj », « Nayl al ibti-hâj », « Dorrat al hijâl », ainsi que le dictionnaire des célébrités d'Algérie « Taa-rif es-salaf », etc.) disent seulement que les deux frères Ibn Al Imam eurent le dessus sur Ibn Taymiya. On aurait été instruits sur la manière dont ils purent venir à bout d'Ibn Taymiya, car ce dernier était connu pour son caractère irascible, sa nature emportée et intempestive et son esprit encyclopédique qui lui permettait d'esquiver les attaques et d'éviter les pièges en utilisant une vaste panoplie d'arguments tirés de la théologie, de la philosophie, de la dialectique, de la rhétorique et des

dique.

IBN ZEKRI

Son exégèse des "Feuilles" d'Abu Al Maâli Al Juwayni est une vaste encyclopédie érudite en deux volumes et plus de 1 000 pages sur les "oussoul el fiqh", une science islamique qui tire sa méthodologie de la logique, de la rationalité scientifique et de la dialectique; trois sciences contribuent au corpus des ous-soul : la logique formelle, ou logique aristotélicienne, la linguistique en tant que science appliquée et les textes théologiques authentiques et authentifiés. C'est dire la rigueur et la discipline imposées à cette science qui constitue le must de la civilisation musulmane.

ABU RAS AL MAÂÇAKRI

Mort juste avant la colonisation française de l'Algérie, en 1830, Abu Ras al Maâçakri nous légua plusieurs ouvrages, dont une autobiographie intitulée "Tahadouth bi niâmat Allah". Dans cet ouvrage, d'un grand intérêt historique et culturel, l'auteur raconte ses périples en Orient, dont sa visite aux Lieux Saints de l'islam et sa rencontre avec les érudits wahhabistes, qui l'Etat naissant, partit de Huraymila et de Deriya, venait de s'approprier tout le Nedjd et le Hadjaz et de se constituer en Etat souverain à la lame de l'épée. Issu



nuances de la langue. Le grand historien de l'islam, Ibn Hajar, nous a légué dans son livre "Dourar" des documents authentiques, des pièces des procès et les minutes de plusieurs arrêts de la Commission de constatation où, entouré des cadis des quatre écoles juridiques, et à bout d'arguments devant les cadors de la science rationnelle de son temps, représentée par Safieddine al Armaoui al-Hindi, Ibn Taymiya consentait à abdiquer et signer son repentir public. Mais aussitôt de retour parmi ses disciples, il reprenait de plus belle ses affirmations discutables, voire contestables, et ses choix théologiques et juridiques rigorisme et littéralistes, qui lui valurent de son vivant même des réfutations écrites de la part des grands érudits de son temps, et dont certains textes nous sont parvenus in extenso.

IBN TILIMÇANI

Son exégèse de Fakhreddine Razi mérite respect et révérence; car qui s'attaque à des textes aussi difficiles d'accès doit d'abord être un érudit de première classe. Et Ibn Tilimçani l'était certainement. En près de 700 pages, Ibn Tilimçani, un prédécesseur d'Ibn Taymiya, conforte l'acharisme et déconstruit les thèses anthropomorphistes (tajsim), qu'Ibn Taymiya adoptera et renforcera avec son énergie encyclopé-

de l'école malékite et de la doctrine ach'arite, Abu Ras savait à quoi s'en tenir et s'attendait à des joutes théologiques pointues. Polémiste de talent, ayant une très haute estime de lui-même, il provoqua lui-même la polémique avec neuf des plus illustres savants wahhabites de La Mecque. Selon ses propres affirmations, il déroula tout son savoir pour les convaincre de revenir aux thèses acceptées par toute la communauté musulmane. Il dit avoir réussi sur certains points, et que sur certains autres sujets, les savants wahhabites firent preuve d'un entêtement qui ne lui facilita pas la tâche de les faire revenir sur le droit chemin (lire : Tahaddouth, p. 119). D'après ses questions auxquelles les wahhabites devaient répondre, Abu Ras constata qu'ils ne reconnaissaient aucune des quatre écoles sunnites traditionnelles et qu'ils avaient adopté une nouvelle doctrine, bien que dans les sources théologico-juridiques ils choisissaient celles d'Ibn Hambal.

ZERBI AL BISKRI

Vers le premier quart du XIX^e siècle, vivait à Constantine Mouloud Ibn Mohamed Zerbi al Biskri (1897-1925). Faqih, uléma réformiste et journaliste de talent, il rédigeait des articles de presse pour "Siddiq", un périodique apparte-

nant à Mohamed Ben Bakir, vers les années 1920. Il naquit à Zribet El Oued, au nord du Constantinois, puis se déplaça dans les Aurès, puis de là à la prestigieuse université Al Azhar où il acquit ses vastes connaissances et fourbit ses armes. Ce météorite ne vécut qu'à peine vingt-huit ans, mais laissa une œuvre respectable, dont une exégèse au préambule du traité d'Ibn Achir, une exégèse de la logique d'Al Akhdari, des opuscules de jurisprudence, ainsi que des poèmes, dont une bonne partie a été publiée dans les journaux arabophones de l'époque. Mais c'est surtout son exégèse du traité d'Ibn Achir qui nous intéresse le plus : "Boudour al afham oua choumous al ahlam ala akaïd Ibn Achir al imam". Il s'agit d'une vaste œuvre qui explique dans le détail les fondements de la théologie et de la gnose musulmanes, et dans laquelle il se montre particulièrement acrimonieux et violent à l'égard des thèses taymistes et wahhabites. Une des parties qui ciblent directement Ibn Taymiya est celle qui s'attaque à réfuter la thèse déviante des événements sans commencement, une idée philosophique qui tend à prouver qu'il n'y a pas de commencement aux événements de l'univers parce que chaque événement est lui-même précédé d'autre événement ultérieur, et ainsi de suite, sans fin. Une doctrine qui valut à Ibn Taymiya de son vivant des répliques violentes de la part des érudits égyptiens et syriens.

VISION DU MONDE CONTAMINÉE PAR LES KABBALISTES

Pour les savants ach'arites, cette vision de l'univers implique à la fin un naturisme (ou évolutionnisme) qui ne se situe pas loin de l'athéisme, puisque suivant cette logique, le Créateur ne peut avoir d'existence propre que liée aux événements de Sa création, et ceci est une hérésie pure. Mais Ibn Taymiya non seulement attestait de la justesse de cette voie mais estimait également qu'elle découlait d'un consensus de la communauté musulmane depuis les premiers temps de la Révélation. En réalité, c'était encore une autre dérive d'Ibn Taymiya car jamais aucun savant n'avait avant lui évoqué pareille idée. En fait, cette idée était une constante dans la réflexion des philosophes qui ont toujours affirmé que Créateur et créé ont vécu de manière concomitante et parallèle et que chaque événement de la Création avait un lien de causalité avec une action du Créateur. C'était aussi une idée fixe chez Ibn Rochd (chez lequel Ibn Taymiya prit cette idée), pas étonnant que le Créateur ne pouvait pas être oisif et sans lien avec les événements de l'Univers. Cette grave dérive donnait naissance à une autre : le Temps. Est-ce que le Créateur vivait dans le même temps que nous, oui ou non ? Sans se tourmenter l'esprit outre mesure, et puisqu'il faisait équipe avec les anthropomorphistes, lesquels attribuent tous les attributs physiques à Dieu, Ibn Taymiya pensait que oui. En réalité, cette dérive procédait d'une idée erronée, celle de penser que le Créateur ne pouvait être en dehors du Temps. Pour les ach'arites, Dieu est situé hors de l'espace et hors du temps. Ce postulat - très scientifique, du reste - résout tous les problèmes une fois pour toutes. D'autant qu'un hadith authentifié confirme cette réalité cosmique

("Dieu était et il n'y avait rien avec lui"). La science moderne et la physique quantique confirment également ce postulat. Depuis Albert Einstein et sa théorie de la relativité, nous savons que le temps est relatif. Mais avec la science des particules, les quantas, nous savons avec précision que le temps n'existe pas, qu'il est une illusion, une simple unité de mesure, et que dans l'absolu de Dieu, il n'a aucune réalité avec la perception humaine de ce temps. En page 68 de son excellent ouvrage théologique "Boudour al afham oua choumous al ahlam ala akaïd Ibn Achir al imam", Mouloud Ibn Mohamed Zerbi al Biskri déboulonne la théorie d'Ibn Taymiya par ses fondements. Avec force arguments et une méthodologie de grands professionnels théologiens. Quand je pense qu'il a certainement écrit ce livre au tournant de ses 25 ans, moi, personnellement, je me lève et applaudis avec révérence et admiration cet homme, hélas disparu prématurément. Il a certes pioché dans les ouvrages des grands maîtres de la doctrine ach'arite, mais le simple fait d'avoir étudié toute cette œuvre colossale à un âge si précoce pour en tirer un condensé aussi méthodique relève déjà du grand art.

MOHAMED LARBI TABBANI

Nous arrivons enfin à Mohamed Larbi Tabbani, le plus grand ennemi des wahhabites et le plus grand pourfendeur d'Ibn Tymiya, auteur de la vaste compilation « Baraât al-ach'âriyine min akaïd al-moukhalifine », le livre le plus sérieux écrit sur le sujet. Il est né à la même date que Mouloud Ibn Mohamed Zerbi al Biskri (1897), mais allait vivre encore quarante-cinq années. Mort en 1970, il fait encore l'objet de diverses études, colloques et recherches pour situer l'homme et le savant. d'un livre qui ferait changer d'avis tout wahhabite sérieux et objectif, Tabbani avait défié la mort pour l'écrire. Vivant à La Mecque entre les années 1950 et 1970, Tabbani avait conscience du danger qu'il encourait en écrivant un gros ouvrage, en deux tomes (et quelque 800 pages) pour démonter le wahhabisme par ses fondements. Particulièrement méticuleux et académique, il déconstruisait une à une les idées wahhabites en déconstruisant celle de leur gourou, Ibn Taymiya. Déjà auteur de plusieurs ouvrages contre le wahhabisme, il écrivait sous un nom d'emprunt : Abou Hamed Ibn Merzouk. Ses livres trouvèrent un écho favorable auprès de la communauté musulmane d'Arabie, ce qui mit les groupes parapoliciers de La Mecque en position d'alerte maximale pour mettre la main sur cet homme qui avançait parmi eux sur cet homme qui avançait parmi eux sous un faux drapeau. Quartier après quartier, pâté de maisons après pâté de maisons et chambre d'enseignant après chambre, il avançait au centimètre pour contrôler les maisons, vérifier les identités et l'intérieur des maisons. Nous sommes en mars 1970. Une des dernières volontés de Tabbani était de mourir chez lui de sa belle mort, entre ses amis et ses livres. Dieu exauça son vœu. Il mourut paisiblement en avril 1970, quelques jours seulement avant que les vigiles de La Mecque ne sachent que l'auteur du célèbre « Baraât al-ach'âriyine min akaïd al-moukhalifine » signé Abou Hamed Ibn Merzouk n'était autre que leur enseignant à La Mecque, Mohamed Larbi Tabbani.

SÉNÉGAL :

Le Salon de l'énergie et du pétrole en quête de solutions endogènes pour l'Afrique

Accès de toutes les populations aux énergies modernes et peu chères, fourniture régulière et compétitive de l'énergie aux entreprises et transition vers des énergies propres sont les trois principaux défis à relever.

La 20^e édition du Salon international de l'énergie et du pétrole en Afrique (Siepa) a démarré mardi à Dakar sous la présidence de la ministre sénégalaise du Pétrole et des Energies, Aïssatou Sophie Gladima. La rencontre de deux jours, organisée par l'Association sénégalaise pour le développement de l'énergie en Afrique (Asdea) et l'Association pour le développement de l'énergie en Afrique (Adea), ambitionne, selon Gladima, de trouver des réponses concrètes aux défis auxquels fait face le continent en matière énergétique. "En organisant ce salon, l'Asdea et l'Adea fixent un jalon important dans la recherche de solutions endogènes aux problèmes énergétiques de notre continent pour faire face aux trois principaux défis", a insisté la ministre de l'Energie et du Pétrole.

«Accès de toutes les populations aux énergies modernes et peu chères, fourniture régulière et compétitive de l'éner-



gie aux entreprises et transition vers des énergies propres», a-t-elle listé comme principaux défis.

«Un Africain consomme en moyenne un vingtième de ce que consomme un Européen et un trentième de ce que consomme un Américain en énergie. Moins de la moitié de la population d'Afrique subsaharienne a accès à l'électricité ; taux ramené à moins de 20% pour les populations rurales», a noté Sophie Gladima pour mettre en exergue le retard accusé par le continent africain qui, pourtant,

recèle d'immenses potentialités énergétiques. «L'Afrique possède un formidable potentiel hydroélectrique pouvant générer 1 300 térawattheures par an mais dont seulement 10% sont valorisés à ce jour», a insisté la ministre pour qui les échanges et discussions à l'occasion du Siepa 2023 vont aboutir à des propositions de solutions et modèles pour accélérer le développement énergétique de l'Afrique.

Au programme de la rencontre, une session ministérielle sur le thème " Face au

défi de l'énergie, quelles attentes des Etats africains ?". Prennent part à ladite session, Abdessalam Ould Mohamed Salah, ministre du Pétrole, des Mines et de l'Energie de la Mauritanie, Abdoulie Jobe, ministre du Pétrole et de l'Energie de la Gambie, et Bruno Jean-Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures du Congo.

Sept panels sont aussi au programme de l'événement qui a enregistré plus de 250 participants selon une note des organisateurs.

I.M./Sene

CRISE DES MIGRANTS

145 RESSORTISSANTS SUBSAHARIENS EN PROVENANCE DE TUNIS REGAGNENT LA CÔTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire vient de rapatrier 145 de ses ressortissants se trouvant en Tunisie, y compris des étudiants. C'est ce qu'a annoncé, mardi, le web média participatif à caractère social RLF Radio Libre Francophone sur sa page officielle Facebook.

"D'ici mi-mars, plus de 700 Ivoiriens seront rapatriés de la Tunisie aux frais de l'État de la Côte d'Ivoire et ce, dans le cadre du retour volontaire", a écrit le média.

Le ministère tunisien des Affaires étrangères a annoncé, samedi, dans un communiqué, que les ressortissants d'Afrique subsaharienne souhaitant un retour volontaire dans leur pays, seront exemptés des pénalités imposées aux personnes en séjour illégal. Après les propos du président Kais Saïed, un appel au boycott des produits tunisiens a été lancé sur les réseaux sociaux. Des listes noires de plusieurs marques tunisiennes ont été massivement partagées sur la Toile.

Il est à rappeler que les propos de Saïed ont suscité une vague d'indignation générale en Tunisie et dans la région. Une manifestation a été organisée à Tunis, quatre jours après le communiqué controversé de la Présidence tunisienne, mobilisant des centaines de citoyens pour exprimer leur solidarité avec les migrants subsahariens.

A.Anad.

TUNISIE :

Des coopératives pour soutenir les femmes rurales

Une exposition est organisée à Tunis par le ministère tunisien de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées, et dédiée aux coopératives féminines de développement agricole.

Sassia Zidani a le visage tanné des femmes habituées au travail en plein air, des yeux verts qui pétillent et un sourire permanent qui illumine son visage même lorsqu'elle parle de ses problèmes. Ainsi peut-on décrire Sassia en deux lignes... Mais Sassia c'est avant tout une de ces femmes tunisiennes dont on ne peut être que fiers, une femme qui travaille seule pour nourrir ses cinq enfants... Sassia était présente à l'exposition organisée à Tunis par le ministère tunisien de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées, et dédiée aux coopératives féminines de développement agricole. Elle représentait le groupement "Les Jasmins" de Sousse, un groupement qui compte 14 femmes et qui propose plusieurs produits tels que la bsissa (un mélange de farine de blé ou d'orge, avec de la farine de pois chiche et des épices) ou la confiture faite à base de figes de



Barbarie, "bénéfique pour les problèmes digestifs et l'excès de poids", explique-t-elle. D'un tempérament conciliant, Sassia se plaint toutefois du manque d'opportunités pour écouler les produits fabriqués par les femmes de la coopérative. "En général, nous participons à une foire par an. Sinon, on n'a pas d'autres moyens pour faire écouler nos produits", explique-t-elle, rappelant que comme elle, toutes les femmes du groupement ont des charges familiales et des enfants à nourrir. Aussi l'affluence est très faible, déplore-t-elle, ajoutant que les visiteurs demandent le prix et partent aussitôt, sans rien acheter. Amel Ben Abdallah représente quant à elle le Groupement de développement agricole (GDA) de Boumerdes (gouvernorat de Mahdia-Est). Créé en 2021, ce GDA compte 30 femmes qui fabriquent du couscous à base de blé, de la bsissa, des épices, des petits couffins, du savon artisanal parfumé... S'agissant des problèmes rencontrés par les femmes, Amel évoque en premier celui du financement de la matière première. "Toutes les femmes du GDA sont en effet sans ressources et ne peuvent subvenir à

l'achat des matières premières dont le prix ne cesse d'augmenter", explique-t-elle, espérant un soutien de la part des autorités de tutelle. Dhahbia Zouaoui est, quant à elle, enseignante d'arabe mais elle était présente à l'exposition des femmes rurales pour représenter le groupement de Ain Essobh (délégation de Tabarka dans le gouvernorat de Jendouba) dont elle est la présidente. Dhahbia fait ce travail à titre bénévole pour aider les 76 femmes du GDA de Ain Essobh à vendre leurs produits baptisés "Golden Erath" au meilleur prix. D'ailleurs, elle ne ménage aucun effort pour vendre ses produits, fruits souvent de plusieurs heures de travail de ces femmes. Elle use de tous les arguments pour convaincre les acheteurs potentiels. Un exemple de solidarité et d'entraide féminines. Dhahbia était membre de la Commission de la femme et de la famille au sein du dernier conseil municipal de Ain Essbh. Un passage qui l'a beaucoup marquée et l'a rapprochée de ces femmes sans soutien. "C'est au sein de cette Commission que nous avons constaté ce besoin chez les femmes rurales et c'est ainsi que nous avons lancé ce GDA pour les aider à se lancer dans la production dans tel ou tel produit de manière à pouvoir subvenir aux besoins de leurs familles", précise-t-elle. En Tunisie, les groupements de développement agricole relèvent du ministère de l'Agriculture et sont intégrés à un dispositif de gestion durable des forêts et des pâturages.

Ils sont devenus des structures plus démocratiques auxquelles participent tous les segments de la population, notamment les femmes, et qui représentent les intérêts de tous.

I.M./Agences

JOURNÉE DU 8 MARS :

Le sport féminin, une fierté algérienne

Rien qu'en 2022, Khelif avait remporté plusieurs médailles d'or, dans différents tournois internationaux, dont les plus importantes ont probablement été celles de la Nations Cup à Vojvodina (Serbie), et du Mémorial de Strandja à Sofia (Bulgarie)...

Le sport féminin algérien continue d'enfanter de grandes championnes, comme la pugiliste Khelif Imène et le tandem des karatékas Louiza Abouriche et Cylia Ouikène, qui ont porté haut les couleurs nationales à travers les joutes sportives mondiales, augurant de belles perspectives pour les dignes héritières des Boulmerka, Boutemine, Nouria-Bénida Merah et d'autres championnes comme Souakri. Un challenge pourtant loin d'être facile à relever, surtout dans des disciplines comme la boxe et le karaté, réputées pour être beaucoup plus "des sports d'hommes". Mais, armées de patience et d'une rage de vaincre, ces jeunes championnes ont réussi à se frayer un chemin au plus haut niveau, à commencer par la native de Tiarret, Khelif Imène qui, à seulement 24 ans, compte déjà à son palmarès une honorable cinquième place aux Jeux Olympiques de Tokyo-2020, deux titres continentaux (2018/2020), et neuf titres de championne d'Algérie, ainsi que plusieurs autres médailles internationales. Rien qu'en 2022, Khelif avait remporté plusieurs médailles d'or, dans différents tournois internationaux, dont les plus importantes ont probablement été celles de la Nations Cup à Vojvodina (Serbie), et du Mémorial de Strandja à Sofia (Bulgarie). Cette championne à l'avenir prometteur ne s'était pas arrêtée en si bon chemin et a immédiatement enchaîné avec une médaille d'argent aux championnats du monde à Istanbul (Turquie), puis le titre continental à Maputo (Mozambique), avant de glaner à nouveau l'or, lors des Jeux Méditerranéens



d'Oran. Khelif se trouve actuellement en Inde, plus précisément dans la capitale New Delhi, pour se préparer en prévision des prochains Championnats du monde féminins, prévus du 15 au 26 mars courant, dans la même ville. Autre sportive qui promet, la judoka Belkadi Amina (30 ans) qui, outre sa position très favorable dans la perspective d'une qualification aux JO de 2024 à Paris, a obtenu un diplôme de conseillère en sport, décroché auprès de l'Ecole supérieure des sciences et technologies du sport. En 2017, alors âgée de 25 ans, Belkadi avait décroché la médaille d'argent dans la catégorie des moins 63 kilos aux championnats du monde universitaires, abrités par la Chine. Belkadi compte également à son palmarès trois médailles conti-

nentales, dont une en or, décrochée en 2019 à Cape Town (Afrique du Sud), ainsi qu'une médaille de bronze aux Jeux Méditerranéens d'Oran. LE FOOT ET LE KARATÉ FÉMININS, LA CERISE SUR LE GÂTEAU Si le sport féminin a brillé à travers l'athlétisme, la boxe ou le judo, le karaté l'est tout autant avec les championnes Louiza Abouriche et Cylia Ouikène, issue de la région de Fréha, dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Ouikène (20 ans), qui prépare actuellement un diplôme en chimie à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou s'est déjà faite un nom sur la scène internationale, notamment, en remportant le titre mondial du Kumité, chez les moins de 21 ans, catégorie des 50 kilos, elle qui comptait déjà à son palmarès cinq titres

continentaux, entre 2020 et 2022, sans oublier la médaille d'or des Jeux Méditerranéens et l'argent des Jeux Islamiques à Konya. Louiza Abouriche (20 ans/55 kilos) a été toute aussi performante, avec déjà à son actif le titre mondial du Kumité chez les moins de 21 ans, en plus de deux titres continentaux, une médaille d'or au Tournoi d'Al-Fujairah (Emirats Arabes Unis) et plusieurs autres titres nationaux. En football, la referee Ghada Mehat a surmonté bien des obstacles avant de passer arbitre internationale début 2022, pour devenir à 27 ans la deuxième Algérienne à avoir ce grade. Elle avait commencé par officier dans le championnat national pendant huit ans dans différentes catégories d'âge, avant de se frayer un chemin dans le corps arbitral, souvent réservé aux hommes, en devenant arbitre internationale en 2022. Même en handisport, l'Algérie ne manque pas de championnes, à commencer par Nassima Saïfi, qui à 35 ans s'impose comme une figure mondiale dans le lancer du disque. Saïfi Nassima domine outrageusement sa spécialité depuis 2011 et au plus haut niveau, puisqu'elle a été cinq fois championne du monde, recordman du monde et médaillé d'argent aux derniers Jeux Paralympiques à Tokyo. Une vraie championne, au même titre qu'Imène Khelif, Belkadi Amina, Cylia Ouikène et Louiza Abouriche, qu'on peut qualifier de la digne relève des grandes championnes algériennes, comme Hassiba Boulmerka, Nouria Bénida Merrah, Soraya Haddad, Salima Souakri, Sakina Boutamine et bien d'autres encore.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS

LE CRB BAT AL-MERREIKH (1-0)

Le CR Belouizdad s'est imposé face aux Soudanais d'Al-Merreikh (1-0) mi-temps (1-0), en match disputé mardi soir au stade du 19-Mai 1956 d'Annaba, dans le cadre de la 4e journée (Gr.D) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Mohamed Islem Belkhir (35). Dans l'autre match du groupe A, les Egyptiens du Zamalek se sont imposés au stade Bordj Al-Arab d'Alexandrie devant les Tunisiens de l'ES Tunis (3-1). A l'issue de ces résultats, le Chabab, qui restait sur deux défaites de rang, se hisse à la 2e place au classement avec 6 points, à trois longueurs du leader l'Espérance (9 Pts). Al-Merreikh et le Zamalek suivent derrière avec 4 points. Lors de la 5e journée, prévue les 17 et 18 mars, le CRB recevra le Zamalek alors que l'EST sera en appel pour défier les Soudanais d'Al-Merreikh. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

RS

GROUPE SONELGAZ-ES SÉTIF

DES NÉGOCIATIONS POUR LE RACHAT DE LA MAJORITÉ DES ACTIONS DU CLUB

Le groupe Sonelgaz serait prêt à racheter la majorité des actions du club de l'ES Sétif, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis. Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de la société »ESS Black Eagles » Brahim El Arbaoui a indiqué que »l'administration du club, représentée par le président du conseil d'administration Abdelhakim Serrar, engagera officiellement à partir de dimanche prochain des négociations avec le groupe Sonelgaz sur le possible rachat par ce groupe de la majorité des actions du club». El Arbaoui a ajouté que le parrainage de l'ESS par le groupe Sonelgaz »apportera un soulagement tant attendu », assurant que »le groupe était le bienvenu ». Il a également considéré que »toutes les dispositions relatives au parachèvement de cette opération ont été mises en place à l'avance ». Le même responsable a exprimé son optimisme avec cette transaction, relevant que »le groupe Sonelgaz boostera le club et contribuera sans doute d'une manière efficace à le sortir de la crise financière dans laquelle il se débat depuis plusieurs années », et »réaliser l'objectif des supporters des Black Eagles de jouer les premières places des les compétitions nationales et continentales ».

R.S.

R.S.

LIGUE 1 MOBILIS

Le CSC et la JSK se neutralisent

Le CS Constantine a été tenu en échec par la JS Kabylie (0-0), en match disputé mardi au stade Benabdelmalek-Ramdane, dans le cadre de la mise à jour de la 17e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Il s'agit du quatrième match de rang sans victoire pour le CSC, toutes compétitions confondues,

qui fait du surplace, alors que les »Canaris » décrochent un point précieux dans la course pour le maintien. A l'issue de ce résultat, le CSC, revient provisoirement à huit points du leader le CR Belouizdad, alors que la JSK reste scotchée à la 15e et avant-dernière place au tableau (14 pts), synonyme de relégation.

Résultats et classement :

Club	Pts	J
CS Constantine – JS Kabylie	0-0	
1). CR Belouizdad	40	16
2). CS Constantine	32	18
3). MC Alger	30	18
4). JS Saoura	29	18
–). ES Sétif	29	18
6). USM Alger	26	16
7). MC Oran	25	17

8). USM Khenchela	24	17
9). NC Magra	23	18
–). US Biskra	23	18
–). MC El-Bayadh	23	18
12). ASO Chlef	22	18
–). RC Arbaâ	22	18
14). Paradou AC	17	17
15). JS Kabylie	14	17
16). HBC Laïd	2	18.

APS

LIGUE ALGÉROISE DE TRIATHLON

Priorité à la formation des entraîneurs, augmentation du volume des compétitions en 2023

La formation d'entraîneurs et l'organisation d'un maximum de compétitions demeurent le leitmotiv de la Ligue algéroise de triathlon (LATri), dans sa quête de vulgariser et développer la pratique de ce sport olympique, qui comprend les disciplines de natation, cyclis-

me et course à pied. "Nous allons lancer en juin prochain la première session de formation d'entraîneurs de triathlon en Algérie, sous la conduite d'un expert de l'instance internationale et cela dans le cadre de la stratégie de la Ligue algéroise pour la saison

2023. Cela s'ajoute au processus de formation des officiels que nous avons mené, l'an dernier, et dont 50 arbitres en ont bénéficié", a déclaré à l'APS, la présidente de la Ligue algéroise de triathlon, Mounia Fetni.

R.S.

R.S.

FESTIVAL FÉMININ DE L'ART PLASTIQUE À SÉTIF :

Une opportunité de mettre en valeur les talents locaux

Les participantes au Festival féminin de l'art plastique "Fleurs de mars", ouvert mardi à l'Office des établissements de jeunes (Odej) de Sétif, ont qualifié l'initiative d'opportunité de mise en valeur des œuvres et talents locaux.

Siham Adjissi, diplômée en 2017 de l'Ecole des beaux-arts de Sétif dans la spécialité de décor intérieur, a considéré que la manifestation encourage la femme créative et met en valeur ses talents et capacités ainsi que le rôle de la femme dans les divers domaines de la vie. Elle a également estimé que sa participation à ce festival qui se tient sous le thème "femme, créativité, couleurs" est une occasion de rencontrer d'autres artistes et de découvrir les évolutions dans le domaine de l'art à l'heure des nouvelles technologies de communication.



La jeune Marwa Bari qui participe avec des dessins au crayon noir a souligné l'importance de

telles manifestations pour le développement des talents des artistes, estimant que ce sont ses

participations à ce genre de rencontres qui lui avaient permise d'évoluer dans la maîtrise de

l'art du crayon noir. Cinquante (50) œuvres de 36 artistes portées pour les divers arts plastiques (calligraphie, miniature, peinture à l'huile, aquarelle) sont exposées durant ce festival ouvert par le directeur de l'Odej, Nacer Fadli. Initiée par la Ligue des activités culturelles et scientifiques de jeunes de Sétif, la manifestation s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme (8 mars) et comprend notamment des ateliers de formation aux arts plastiques et un concours de dessin en plein air dont les lauréates des trois premières places recevront des primes de 20.000 à 40.000 DA en plus d'un prix du jury de 15.000 DA, a indiqué Bilal Belhamel, secrétaire général de la Ligue

F. Dj.

TÉBESSA :

Ouverture de la 5^e édition du Salon national de la photographie

La cinquième édition du Salon national de la photographie a été ouverte mardi, en début d'après-midi, à la maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa, sur le thème de "La femme algérienne". Pendant trois jours, 40 participants à cette manifestation, venus de 15 wilayas, exposent leurs œuvres qui concourent pour les trois premières places, a indiqué à l'APS le commissaire du Salon Khaled Zaraai, soulignant que la thématique porte sur la beauté de la femme attachée à ses origines. Le commissaire du Salon a indiqué que

cette manifestation est dédiée au premier photographe de la wilaya de Tébessa Nadjah Madani dit "Madani le photographe" qui a consacré sa vie à la passion de la photographie, en dépit des difficultés qu'il avait eu à affronter.

Le hall de la maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa abrite pas moins de 65 photographies exposées qui montrent la femme algérienne dans ses costumes traditionnels et parée de bijoux authentiquement algériens, la femme dans son travail, la femme mère et éducatrice, la femme

rurale dans ses tâches d'élevage et d'agriculture, la femme algérienne dans son univers familial. Lors de l'ouverture du Salon, le secrétaire général de la wilaya Maatli Bouhdjar a souligné que les autorités locales portent un intérêt particulier au secteur de la culture, qui représente une ouverture de la jeunesse locale et algérienne en général, une source d'épanouissement, que ce soit la photographie, le cinéma, le théâtre, la littérature, des activités qui aident les jeunes à trouver leur voie, à échanger et à apprendre

I.M./APS

CINÉMA

Sept courts métrages d'atelier en projet présentés à Alger

Les scénarios de courts métrages de sept auteurs en herbe retenus dans le cadre de Masters Class, ont été présentés, mardi, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, avant de passer à l'étape du tournage et venir enrichir les rayons de la Cinémathèque algérienne.

Les auteurs des sept scénarios retenus parmi la cinquantaine proposée au départ, ont bénéficié d'une formation audiovisuelle adaptée aux techniques du court métrage, organisée par le Centre national du développement du Cinéma (CADC) et encadrée par le cinéaste Rachid Benhadj.

Les scénarios de Fatiha Chaib, de Timimoun, Boukra Tounsi, de Tébessa, Linda Hamlaoui, de Tizi-Ouzou, Soumeya Benamara, de Constantine, Feïrouz Telli, d'Oran, Sara Bouguenna, de Blida et Fatiha Afiane, d'Alger, ont intéressé le professeur à l'Ecole pour réalisateurs à

l'"Académie Cinecitta Art Multimédias de Rome" pour les thématiques traitées qui tiennent compte du regard porté sur la femme dans sa ville et son environnement socioculturel.

Les textes retenus au tournage abordent, entre autres, des sujets en lien avec la violence faite à l'environnement, les ambitions artistiques d'une jeune fille, le mythe de Lalla Mouni du pont Sidi Rached de Constantine, la vie de couple ou encore la résilience et le combat d'une femme contre le cancer. Faisant part de sa "satisfaction" de la qualité des projets retenus, Rachid Benhadj a estimé que les courts métrages qui en découleraient pourraient être "rassemblés en un seul long métrage, car montrant plusieurs facettes de la femme algérienne". Dans son allocution, lue en son nom par son conseiller Nabil Hadji, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a rendu hommage aux pionnières

du cinéma algérien, citant l'une des premières expériences féminines dans la réalisation, menée notamment par la romancière et universitaire Assia Djebar, avec son film "La nouba du mont Chenoua", qui sera suivie des œuvres de réalisatrices comme Yamina Bachir Chouikh, Nadia Laabidi, Djamilia Sahraoui ou encore Baya El Hachemi. La ministre a également "assuré de l'intérêt de son département pour la création féminine dans les différentes disciplines artistiques".

L'universitaire et cinéaste Fatima Ouezzane a, quant à elle, évoqué, en substance, la différence entre "le Cinéma de la femme", qui traite exclusivement de ses préoccupations personnelles, et le "Cinéma féminin", qui, lui, est plus général et s'ouvre sur toutes les autres thématiques

R. C.

TLEMCCEN :

Coup d'envoi de la 4^e édition du Salon national des jeunes artistes plasticiennes

Le coup d'envoi de la 4^e édition du Salon national des jeunes artistes plasticiennes a été donné dimanche à la Maison de la culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen, en présence d'un nombre important d'artistes locaux et d'hommes de culture.

Le Salon, organisé du 5 au 8 mars à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, est destiné aux jeunes artistes femmes, a-t-on indiqué à la Direction de la Maison de la culture, soulignant que par cette manifestation culturelle devenue une tradition dans la wilaya, les organisateurs entendent encourager les jeunes talents féminins et veiller à la formation continue permettant aux artistes d'innover et de développer leurs techniques. Onze jeunes artistes femmes prendront part à un atelier des arts plastiques encadré par Saïd Debladji et à un autre atelier consacrée à l'art de la photographie encadré par Merzagui Ahmed. Cet atelier sera consacré aux anciennes portes de la vieille médina de Tlemcen. Tous les travaux réalisés en ateliers seront exposés au grand public le 8 mars coïncidant avec la célébration de la Journée internationale de la femme, a-t-on fait savoir. Cette manifestation culturelle et artistique nationale qui prend d'année en année beaucoup plus d'ampleur a pour objectif de mettre en valeur les travaux de la femme algérienne dans les arts plastiques et la photographie, en plus de constituer un espace d'échange de connaissances entre les artistes de diverses régions du pays. Les organisateurs comptent, au travers le Salon national, contribuer à la création d'un marché de l'art, a-t-on estimé.

I.M./APS

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville

OPGI

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE BOUIRA

Réf : 836 /DG/OPGI/DMO/2023BOUIRA, le 05 MARS 2023

Mise en demeure N° 02

Projet : 50 / 100 / 240 / 3000 Logements Publics Locatifs à BORDJ OKHRIS

Lot : RAR TCE y compris VRD

Entreprise: ETB TCE BEKKOUCHE Mahieddine.

- Vu le décret présidentiel 15–247 du 16.09.2015, portant sur la réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Vu le marché de réalisation du projet des 50 / 100 / 240 / 3000 Logements Publics Locatifs à BORDJ OKHRIS en Lot RAR TCE y compris VRD approuvé en date 18/01/2023 sous le N° 003,
- Vu le délai contractuel de réalisation de Quatorze (14) mois.
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux notifié à l'entreprise en date du 22/01/2023,
- Vu la mise en demeure N°01 publiée dans les quotidiens nationaux « الفجر » et « Le Jeune Indépendant » en date du 23/02/2023 demandant à l'entreprise :
 - D'entamer les travaux dans l'immédiat.
 - De mettre un effectif qualifié répondant aux besoins du chantier
 - De doter le chantier en matériels adéquats,
 - D'approvisionner le chantier en matériaux de construction.
 - De respecter le délai de réalisation des travaux.
- Vu le Procès-verbal de constat d'huissier de justice établi en date du 27/02/2023 constatant l'arrêt total des travaux et l'absence des effectifs et du matériel et matériaux de construction sur le chantier.
- Vu le procès-verbal de notification par l'huissier de justice de la première mise en demeure en date du 01/03/2023.

L'entreprise ETB TCE BEKKOUCHE Mahieddine, domiciliée à la cité 300 logements Bt 13 N°04 - El Eulma - Wilaya de Sétif est mise en demeure dans un délai de Quarante - huit (48) heures, à compter de la première publication de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux et le BOMOP :

- D'entamer les travaux dans l'immédiat.
- De mettre un effectif qualifié répondant aux besoins du chantier
- De doter le chantier en matériels adéquats,
- D'approvisionner le chantier en matériaux de construction.
- De respecter le délai de réalisation des travaux.

Faute par l'entreprise de satisfaire à cette mise en demeure, le Maître de l'ouvrage (OPGI de BOUIRA) se réserve le droit de procéder à la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise.

L'EXPRESS DU 09/03/2023ANEP : N° 2316006115

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville

Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Laghouat

Service du suivi des Marchés publics

NIF: 099803019005331

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMUM N° : 15./2023

La direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de Construction de la Wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum pour :

LOT 01: Suivi et étude expertise et préparation de dossier d'exécution pour raccorder les lotissements social au réseau principal d'assainissement et d'AEP - commune de LAGHOUAT.

Les Bureaux d'études publiques ou privés qualifiés dans les études **Hydraulique et VRD**. Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de Construction de la Wilaya de laghouat cite gouatine - Service du suivi des Marchés publics.

L'offre contient : « dossier de candidature », « l'offre technique », « l'offre financière » chaque dossier doit contenir les pièces énumérées dans l'article 06-07du cahier des charges

Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe séparée et bien fermé, et ne contient que la mention suivante : «Dénomination de l'entreprise»

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum N° : ../2023

Pour Suivi A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres « Dossier de candidature»

L'offre technique est insérée dans une enveloppe séparée et bien fermé, et ne contient que la mention suivante : «Dénomination de l'entreprise»

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum N° : ../2023

Pour Suivi A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres « Offre technique »

L'offre financière est insérée dans une enveloppe séparée et bien fermé, et ne contient que la mention suivante : «Dénomination de l'entreprise»

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum N° : ../2023

Pour Suivi A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres « Offre financière»

Les trois dossiers ou offres doivent insérer dans une enveloppe séparée et bien fermé et ne contient que la mention suivante : A Monsieur le Directeur de l'Urbanisme de l'Architecture et de Construction de La Wilaya de Laghouat cite gouatine

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum N° : ../2023

Pour Suivi A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis de l'appel d'offre dans le BOMOP ou dans la presse nationale.

Le jour de dépôt des offres c'est le dernier jour de la durée de préparation des offres et l'heure limite de dépôt des offres est fixé à 10h00..

Les soumissionnaires sont invités à y assister à la séance de l'ouverture des plis qui auront lieu le même jour de dépôt des offres à 10 h30 au siège de la direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de Construction de La Wilaya de Laghouat cite gouatine

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres +03 mois.

L'EXPRESS DU 09/03/2023ANEP : N° 2316006119

Sur page Facebook: L'EXPRESSDZ

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - LUNDI 13 DECEMBRE 2022 - 10 000 - Prix de la Direction de la publication: ZAHED MEHDAOUI

ELLE S'ADJUGE LA COUPE DU MONDE FACE A LA FRANCE

L'ARGENTINE SUR LE TOIT DU MONDE

MESSI

Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92

L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...

Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : **023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur : www.lexpressquotidien.dz

Ou sur notre page Facebook : **l'EXPRESSDZ**

EXPULSION D'ISRAËL DE L'UA :

Les discussions sur le statut d'observateur continueront, selon un expert

L'incident avec une diplomate israélienne lors du sommet de l'Union africaine est devenu l'occasion d'examiner de plus près les relations entre l'Afrique et l'État hébreux. Dans cette édition de L'Afrique en marche, Zoumana Saïf Koné, directeur exécutif de Tirac-Sahel, estime qu'il existe plusieurs domaines dans lesquels ils pourraient coopérer.

Sharon Bar-Li, directrice générale adjointe pour l'Afrique au ministère israélien des Affaires étrangères, a été priée de quitter la salle où se tenait l'Assemblée de l'Union africaine. Sans tarder, Israël a accusé l'Iran d'avoir orchestré cette expulsion.

Néanmoins, Zoumana Saïf Koné, directeur exécutif de l'Institut sahélien de recherche et d'analyse pour la transformation du conflit (Tirac-Sahel), estime que "les accusations lancées par la diplomatie israélienne quant à l'implication de l'Iran dans cet incident, via l'Algérie et l'Afrique du Sud, n'ont pas été suivies de preuves tangibles les prouvant". Par ailleurs, tout en insistant sur le fait que "les pays africains apportent un soutien indéfectible à la cause palestinienne", l'invité de Radio Sputnik Afrique indique que "beaucoup de ces États ne considèrent pas qu'il faille rompre avec Israël".

L'incident au sommet de l'UA "ne signifie pas l'arrêt des discussions sur le statut d'observateur d'Israël au sein de cette organisation", affirme-t-il. Selon M. Koné, la raison en est que "beaucoup de pays africains entretiennent des relations avec Tel-Aviv, dont ils espèrent avoir une assistance au développement dans plusieurs domaines". Parmi eux figurent l'agriculture en milieu aride, la production d'énergie renouvelable, la gestion de l'eau, les nouvelles technologies, le numérique mais aussi la sécurité. "Plusieurs pays africains, notamment ceux du Sahel et du bassin du lac Tchad, souffrent beaucoup du manque d'eau pour leur consommation domestique et l'agriculture", rappelle Zoumana Saïf Koné, soulignant que cette situation "fait d'eux des importateurs à près de 90% de leur consommation en produits alimentaires, notamment en fruits et légumes". "Israël pourrait égale-



ment aider les Africains dans les secteurs de la haute technologie, de la santé et de l'éducation, à

condition que tout cela entre dans un cadre de coopération basée sur des accords gagnant-

gagnant", estime-t-il.

Par Zoumana Saïf Koné/Tirac-Sahel

FRANCE/RÉFORME DES RETRAITES:

Record de 3,5 millions de manifestants, selon la CGT, et 1,28 million selon la Place Beauvau

Pas moins de 3,5 millions de manifestants se sont mobilisés, mardi, à travers la France, pour protester contre la réforme des retraites, selon les chiffres revendiqués par la CGT. Le ministère de l'Intérieur recense, quant à lui, un nombre de 1,28 million de manifestants. Il s'agit ainsi d'un record de participation puisque la CGT avait établi un précédent record à 2,8 millions de manifestants le 31 janvier dernier tandis que la Place Beauvau en recensait 1,272 million. Côté sécuritaire, le préfet de police de Paris, Laurent Nunez, a annoncé à l'antenne de BFMTV, que les autorités avaient procédé à 43 interpellations dans la capitale. Des agences bancaires, des agences immobilières, des abribus, et des vitrines ont été détruits par des individus assimilés à des black-blocks infiltrés dans le cortège parisien.

Des feux de poubelles et autres incendies ont également été allumés sur le parcours du défilé. Les mêmes scènes avaient déjà émaillé les précédents cortèges,

conduisant à des interpellations. Plus de 300 rassemblements ont été organisés dans l'ensemble de l'Hexagone, alors que des barrages filtrants étaient déjà mis en place depuis mardi matin par les routiers grévistes. Dans le secteur de l'énergie, depuis vendredi 3 mars, les agents d'EDF des centrales nucléaires sont en grève et ont baissé la production d'électricité, sans causer de coupures de courant dans le pays, mais avec l'objectif de reconduire le mouvement jusqu'au retrait du projet de réforme des retraites.

Dans les transports publics, la Société nationale des chemins de fer (SNCF) et la Régie autonome des transports parisiens (RATP) prévoient une circulation "très fortement perturbée", alors que le ministre des Transports, Clément Beaune, a recommandé aux Français de reporter leurs déplacements et de privilégier le télétravail. Seuls un train grande vitesse (TGV) et un train express régional (TER) sur cinq circulaient ce mardi, à l'échelle nationale, alors que dans les trans-

ports franciliens, la circulation des métros et des RER est réduite sur toutes les lignes. À la SNCF, les quatre principaux syndicats (CFDT-Cheminots, CGT-Cheminots, UNSA-Ferroviaire et SUD-Rail) ont annoncé la reconduction et le durcissement de la mobilisation au cours des jours prochains. Dans les transports aériens, les compagnies devraient réduire le nombre de leurs vols de 20 % depuis et vers l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle et de 30 % pour Paris-Orly, Beauvais, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice et Toulouse. À l'Éducation nationale, plus de 60 % des enseignants du premier degré étaient en grève ce mardi, selon le premier syndicat du primaire (SNUIPP-FSU). Il s'agira du taux de grévistes le plus élevé chez les enseignants depuis le début de la mobilisation le 19 janvier, selon le ministère de l'Éducation nationale

Feiza Ben Mohamed
| Agence Anad.

NORD STREAM :

Moscou commente les «révélations» du New York Times sur la «piste ukrainienne»

La "piste ukrainienne" prétendument découverte dans l'enquête sur les explosions sur les gazoducs Nord Stream n'est qu'une tentative "d'égaler ceux qui essaient sincèrement de trouver la vérité".

C'est ce qu'a déclaré un diplomate russe à Washington commentant une nouvelle publication retentissante du New York Times. Les publications dans la presse américaine sur la prétendue implication d'un groupe pro-ukrainien dans l'attaque des gazoducs russes Nord Stream en 2022 visent à envoyer sur une fausse piste l'enquête sur l'incident, a déclaré le ministre conseiller de l'ambassade de Russie aux États-Unis, Andreï Ledeniov.

Le quotidien New York Times (NYT) a en effet affirmé la veille, se référant à de nouvelles données de renseignement, que le sabotage avait été perpétré par "un groupe pro-ukrainien". Sans pour autant préciser sa composition ou ses chefs.

DES "FUITES" ANONYMES

"Nous n'avons aucune confiance dans l'«impartialité» des conclusions des services secrets américains. Nous ne voyons dans ces 'fuites' anonymes rien d'autre qu'une tentative d'égaler ceux qui essaient sincèrement de trouver la vérité dans ce crime révoltant. De retirer les

soupons concernant les hommes d'État ayant commandité et coordonné les attaques en mer Baltique et de les faire peser sur des individus abstraits", a commenté le diplomate sur la chaîne Telegram de l'ambassade.

Il s'est dit convaincu que la justice finirait par triompher. L'ambassade déploiera tous ses efforts pour cela, selon lui. La publication dans ce journal proche de la Maison-Blanche contredit les conclusions de l'enquête du journaliste américain Seymour Hersh. Celui-ci pointe l'administration des États-Unis et la Norvège

DÉTOURNER L'ATTENTION

Pour M. Ledeniov, la publication dans le

NYT vise à mettre dans l'ombre l'enquête de Seymour Hersh.

Le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov a commenté l'information en écho au diplomate russe. Le nouvel article du NYT, rapidement diffusé par d'autres médias américains, est destiné à mettre en circulation de fausses informations, selon lui. "Il est évident que les auteurs de l'attentat veulent détourner l'attention", a-t-il déclaré ce mercredi à Sputnik. Et de rappeler que la Russie est toujours tenue à l'écart de l'enquête sur ce sabotage. Selon lui, Moscou vient de recevoir des notes ad hoc de Copenhague et de Stockholm.

Par Sputnik Afrique

123456789

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Horizontalement
1- Elle indique la direction du vent.
2- Enlevant - Atome ou groupe d'atomes. 3- Insecte des eaux stagnantes - Organisation des Nations unies. 4- Frangins - Région militaire. 5- Entre sol et si - Apprécie beaucoup. 6- Carte maîtresse - Monnaie en Extrême-Orient. 7- Pas avoués - Gardé en main. 8- Animaux protecteurs d'un clan - Règle de dessinateur. 9- Ecole nationale d'administration - Résultat d'une action.

Verticalement
1- Qui a ou peut prendre du volume. 2- Action de répéter, de faire de nouveau. 3- Réduit en poudre - Montagne de Grèce. 4- Qui coûte cher. 5- Autre nom du do - Opposé à l'ouest - Pronom personnel. 6- Armée du Moyen Age - Télégraphie sans fil. 7- Pièce de bois pour soutenir un navire en construction - Baie du Japon. 8- Qui est en proie à l'angoisse. 9- Adverbe de lieu - Ancienne danse à trois temps.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Symphonie
Simphonie
Symfonie
Symphonnie

Égalitaire
Egalitaire
Egualitaire
Egallitaire

Opresseur
Oppreuteur
Oppresseur
Opprèssueur

Payote
Paillotte
Paillôte
Paillote

ATTACHÉE CHAÎNE DE MONTAGNES	↓	ÉPAULARD EFFORCÉES	↓	ERGOTEUSE PETIT RUISSEAU	↓	CIRCUIT BELGE	↓	RAPPORT EN MATHS MOT DE SOULAGEMENT	↓	ENZYMES COUPÉES	↓	PROGRÈS ÉCONOMIQUE
→		↓		↓		MALCHANCE ESPACE BLANC	→	↓		↓		↓
L'HOMME DES GLACES DÉSAPPOINTÉ	→					↓			DÉMONS- TRATIF PLURIEL MARIAGES	→		
→				À LUI RICHESSES	→		DÉCAMPÉ CUBE DE JOUEUR	→	↓		ELLE INSPIRE LE POÈTE	
PAS LÀ	IL FAIT SAILLIE DÉLIMITÉES	→		↓			↓	CAPITAINE DU NAUTILUS NOTA BENE	→		↓	
→			CONSTRUC- TEUR APRÈS RÉ	→				↓				
EMPORTE AVEC SOI RALENTIT	→		↓				PATRON POPULAIRE DRÔLE ET INTELLIGENT	→				EXAGÉRÉE
→						BATTE- MENT D'ARTÈRE	↓	QUELQU'UN		AVANT LA SPÉCIALITÉ ARGENT LIQUIDE	→	↓
VENU AU MONDE CHARGE EN BALLON	→		ÉMET UNE HYPOTHÈSE GRAND SOLEIL	→		↓		↓		↓	VA SANS BUT	
→			↓	ATTENTION DISCUSSION	→				ASSAISON- NEMENT PARESSEUX	→	↓	
SORITE		SOUVENT MAUVAISE ROSE-ORANGÉ	→	↓				RUDE AU GOÛT BUTTES PRÈS DES MINES	→	↓		
→		↓			BAC À CHATS COUTUMES	→		↓				
BAIN DE VAPEUR	PETIT ARBRE VENTILER	→			↓				CÉRIUM CONTES- TÉES	→		ABÎMÉES
→	↓					BOÎTE À SUFFRAGES ELLE OUVRE LA PORTE	→		↓		CRÉATURE	↓
DIFFUSE BIEN EN CHAIR	→				GUIGNES À CUEILLIR EN MATINÉE	→	↓				↓	
→				UNI PAR TRAITÉ APRÈS DO	→	↓				RÈGLE DOUBLE CALE	→	
TRÈS GRAND DÉLICAT	→			↓			BABINE	→		↓		
→					CORREC- TIONS	→						

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Genre de deux mâts

ARGUS
ARRIVAGE
BAGUETTE
BARBOTINE
BECTER
BERNER
BONIMENT
BONITE
BRONZAGE
CADRATIN
CANTALOU
DÉTENDRE
ENDURCIE
EURASIE
FLOCON
FONTANELLE
FOREUR
FRUGALE

FRUGIVORE
GALÉJADE
GENDRE
GLACIAIRE
GOIJATERIE
IMPUR
JACINTHE
JUCHER
LOISIR
MARINIÈRE
MÉTAPHORE
PEINER
PÉPINIÈRE
PIQUER
PRÉCAIRE
PRÉDATRICE
PUCELLE
QUANTUM

QUETSCHÉ
RECYCLÉ
REJOINDRE
SABLER
SIFFLET
SOLITAIRE
TANTALE
TARIR
TENDON
TRANSCRIRE
TRICÉPHALE
TURBULENCE
URODÈLE
VORACEMENT
ZIGOUILLER
ZLOTY

V O R A C E M E N T E I R E T A J U O G
M G L A C I A I R E R E J O I N D R E M
E P D G T R S R E T B P G L Y P O J B A
T R E E G A E A N L R A O E U T A L R R
A E R U T H N E B E L I G C N C O F O I
P C S E C E M T D L S E E U I D R L N N
H A T U C I N A A I E L N N E U R P Z I
O I J E N Y T D R L L R T A G T I E A E
R R T O N R C R R E E H E A T Q T E G R
E E B R I D U L E E E T L T U N C E E E
E E N C I E O U E E G E E E I N O U A E
R I E I R C R N H M E A R L E N O F R R
E C F O T A E C R L U R L L F L O R R O
I R F L S A S P E E E T U E A F E B I V
N U R I O T R D H N N B N T J T I M V I
I D E I E C O D R A R I N A C A P S A G
P N E U R R O E A U L A E E U U D T G U
E E Q T U A B N T C C E B P R Q E E E R
P B A R B O T I N E E R I A T I L O S F
Z I G O U I L L E R T R A N S C R I R E

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
1- ENCOURUE - EPIE - ARBRISSEAU - GUE - BEE - GAGA - ELUT - NE - PUTOIS - EDENTE - RE - NET - ART - SAUR - DOCTORAL - TRITURE - LINO - MI CAID - MENTI - OPA - TRAIRE - ANONS - AUTO - REAL - TENANT - SECULIERS - BUE - TOLERER - FILET - DES - REPU - IRE - VET - BESOIN - ES.

VERTICALEMENT
1- INAUGURATION - ERODE - CREATEUR - PORCELET - BOB - GO - RICANEUSES - URBAIN - TA - SALIR - BRIE - SEDUIT - LISERE - USEE - TORDRA - ETRES - MES - LE - CE - AUTRE - PO - ERUDIT - MITES - FUI - BEAUTE - OLERON - NI - PUS - NARINE - ABOLI - GI - ENTRANT - ENUMERE - EUREETLOIR - TESTES.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- FIGNOLAGE. 2- IRRESOLUS. 3- GOUT - ILES. 4- UNE - USITE. 5- RI - AN - ET. 6- ASEPTISEE. 8- TNT - LEPRE. 9- ETUS - OISE.

VERTICALEMENT
1- FIGURANTE. 2- IRONISANT. 3- GRUE - ENTE. 4- NET - APT. 5- OS - UNTEL. 6- LOIS - ISEO. 7- ALLIES - PI. 8- GUET-TEURS. 9- ESSE - ENNE.

4x4
Ganglionnaire - Rossignol
Pâtelage - Randonnée

BIFFE-TOUT : CHOW-CHOW

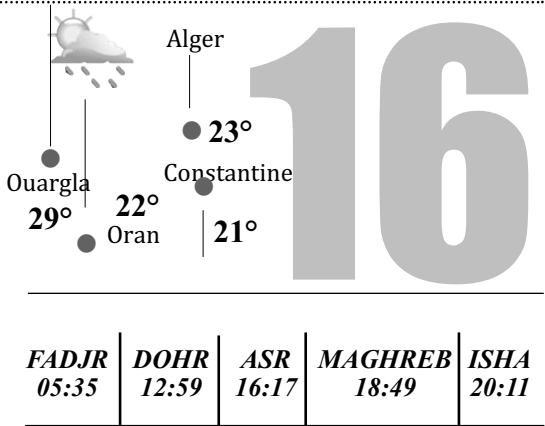
CONSTANTINE

DISPARITION D'UN ENFANT AUTISTE

Un enfant a disparu hier dans des circonstances mystérieuses dans la commune de Hamma Bouziane, alors qu'il était en compagnie de son père, a annoncé la page de la wilaya de Constantine. Il a été affirmé dans la déclaration que, à la suite de la disparition de Tazir Mohamed

Ayad, âgé de 5 ans, qui vit au douar Touazra, dans la municipalité de Hama Bouziane, le wali de Constantine a rencontré le père de l'enfant et a donné des instructions aux différents départements, afin de travailler sans relâche, jusqu'à ce que le gamin soit retrouvé sain et sauf. D'au-

tant plus que l'enfant souffre d'autisme. Les opérations de recherche ont commencé lorsque la disparition a été signalée par les services de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et de la Protection civile, avec la participation des citoyens, et se poursuivent jusqu'à présent.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 9 MARS 2023 // N°511 // PRIX 20 DA

CÉLÉBRATION DU 8 MARS

Le Président Tebboune remet des attestations d'honneur à une pléiade de femmes algériennes

Le président de la République a remis des attestations d'honneur à une pléiade de femmes algériennes qui se sont distinguées dans de nombreux secteurs vitaux et domaines créatifs.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a remis, hier, des attestations d'honneur à une pléiade de femmes algériennes qui se sont distinguées dans de nombreux domaines, et ce, lors d'une cérémonie organisée au Centre international des conférences (CIC) Abdellatif-Rahal », à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Le président de la République a remis des attestations d'honneur à une pléiade de femmes algériennes qui se sont distinguées dans de nombreux secteurs vitaux et domaines créatifs. Il s'agit de Lila Houti (professeur en épidémiologie), Zahia Kaabouche (professeur en

chimie organique), le lieutenant-colonel Baya El Kort (professeur en néphrologie) et le colonel Souad Nasri (responsable à la Direction générale de la Protection civile). Le Président Tebboune a également distingué Benna Messaoudi (transcriptrice du Saint Coran en braille), Fatma Mahfoudi (artisan en tissage traditionnel), Rafaat Zinou (directrice d'une entreprise de fabrication de pesticides naturels), Bariza Berzak (journaliste à la Chaîne 1 de la Radio nationale), Zoulikha Bounar (romancière et conseillère culturelle), et Dounia Bouguenbour (gérante d'une startup de robotique pour enfants).

R.N.



CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME : L'ASSOCIATION SOLIDARITÉ AKABIOU TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

Comme à l'accoutumée, l'association Solidarité Akabio de Timezrit, à une quarantaine de km du chef-lieu de la wilaya de Béjaïa, a célébré hier mercredi la Journée de la femme, coïncidant avec le 8 mars de chaque année. Plusieurs manifestations culturelles et artistiques sont programmées par des associa-

tions et à l'instar du pays, l'association a organisé une cérémonie en l'honneur des femmes de Timezrit au niveau de la salle des fêtes du Bonheur, sise à la cité Ideraken. Des gâteaux, des bijoux, des tenues et habits traditionnels sont exposés durant toute la journée, pour justement aider, encourager ces femmes à

évoluer dans leurs créativité, nous dit Boualem Touahria, vice-président de l'association. "Non seulement on célèbre cette journée en leur honneur, mais nous voulons les accompagner également dans leur travail artisanal, notamment pour les femmes au foyer", nous a-t-il déclaré. Des déclamations poé-

tiques sont présentées par des femmes de la région, suivies par une chorale qui a émerveillé les invités. Par ailleurs, des attestations de participation ont été décernées aux participantes, avant une collation en l'honneur de toutes les présentes à cet événement.

I.Mehdaoui

CHANEGRIHA REND HOMMAGE À LA FEMME ALGÉRIENNE

Après le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, c'est au tour du général d'armée Said Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, de rendre hommage à la femme algérienne. Dans un message adressé, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, au personnel féminin de l'Armée nationale populaire, Said Chanegriha souligne que « la vraie richesse de l'Algérie réside dans sa ressource humaine » et que « sa force réside dans cette solidarité, cette harmonie et cette cohésion entre les différentes composantes de la société algérienne ». Des composantes ayant « permis à l'Algérie de surmonter toutes les difficultés et les tribulations qu'elle a traversées », note le général d'armée, qui souligne « le rôle pionnier de la femme dans la préservation des valeurs nationales » et « sa contribution dans le processus d'édification et de construction » du pays. A cet égard, Said Chanegriha ne manquera pas de mettre en avant le fait que la femme algérienne a fait « corps avec les valeurs de son peuple et les fondements de son identité nationale » en préservant les traditions anciennes de la société algérienne, et par sa contribution active dans tous les secteurs, à l'instar de l'éducation, l'enseignement, la santé, l'administration, l'économie et la défense. Dans cet ordre d'idées, le chef d'état-major de l'ANP a souligné les avancées enregistrées par l'Armée dans le domaine du renforcement du rôle des femmes dans tous les domaines militaires, ajoutant que le haut commandement œuvre « à offrir les meilleures conditions de travail au personnel féminin », comme en témoignent « les résultats impressionnants obtenus dans les domaines opérationnel, sportif et technologique ».

R.N.

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

MISE EN ÉCHEC DE TENTATIVES D'INTRODUCTION DE PRÈS DE 8 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ

Des tentatives d'introduction de près de huit quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, et 58 narcotrafiquants ont été arrêtés dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 1^{er} au 7 mars en cours, indique un bilan opérationnel rendu public ce mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 1^{er} au 7 mars 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, « des détachements combinés de l'ANP ont arrêté 8 éléments de

soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national ». Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 58 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction des quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 6 quintaux et 82 kilogrammes de kif traité, et saisi 168 586 comprimés psychotropes ». A Tamarrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, In Salah et Djanet, des détachements de l'ANP « ont intercepté 168 individus et saisi 34 véhicules, 154 groupes électrogènes, 138 marteaux piqueurs, 13 détecteurs de métaux, 24 quintaux de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opéra-

tions d'orpaillage illicite, tandis que 9 autres individus ont été arrêtés, et 7 fusils de chasse, 19 quintaux de tabacs, 7 381 unités de différentes boissons et d'immenses quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et à la spéculation s'élevant à 115 tonnes ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national ». De même, les Gardes-frontières « ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 74 803 litres à Tamarrasset, Bordj Badji Mokhtar, El-Oued, Souk Ahras, El-Tarf et Tébessa ». D'autre part, les Gardes-côtes « ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 15 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 295 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », note le communiqué du MDN.

R.N.